

Le Midi Rouge

Bulletin de l'Association Maitron Languedoc-Roussillon

N°16, Décembre 2010

Directeur de Publication :
Nicolas MARTY
Rédacteur en Chef :
Patrick VAZEILLES
Commission paritaire :
N° ISSN : 1778 – 8927
Imprimerie spéciale de
l'association MAITRON LR
Abonnement institutionnel :
15 euros, port inclus
Abonnement individuel :
7 euros, port inclus
Adhésion (avec
abonnement) :
15 euros, port inclus

Comité de lecture :

André BALENT
Hélène CHAUBIN
Olivier DEDIEU
Raymond HUARD
Nicolas MARTY
Patrick VAZEILLES

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION : p.2

BIOGRAPHIES :

Rubirola Adrien, André, Louis (par André Balent)p. 3
Huc Aimé, Jean, Victor (par Jean Lenoble, François Prigent, Paul Tirand).....p. 5
Charpack Georges (par Olivier Dedieu)p. 7
Kahane Jean-Pierre (par Hélène Chaubin).....p. 8
Frêche Georges (par Olivier Dedieu)p. 11

FICHE DE LECTURE :

Passeurs, fugitifs et espions. L'Andorre durant la 2^e Guerre mondiale de Claude Benet
(par André Balent)..... p. 17

NOTES DE RECHERCHES :

- *Un proscrit cerdan de 1851 à Majorque (1852 ; 1853-1855) : Joseph Carbonell (1817-1862), maire d'Ur, conseiller général de Saillagouse, démocrate socialiste* (André Balent).....p. 18
- *L'État français et ses ennemis intérieurs durant la guerre froide : le cas de l'Hérault* (Hélène Chaubin).....p. 22
- *René Nelli, un humaniste à la croisée de la gauche et de l'occitanisme (1906-1982)* (Miquèl Ruquet).....p.29
- *Index des articles des numéros 1 à 15 du Midi Rouge* (Patrick Vazeilles)..... p. 40

INFORMATIONS :

.....p. 42

PRÉSENTATION DU MAITRON

L'historien Jean Maitron a fondé une œuvre sans commune mesure, le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier*. Cet ouvrage, appelé communément « le Maitron », recense plus de 100 000 biographies du monde ouvrier, de l'anarchisme au socialisme en passant par le communisme, de la Révolution Française à la seconde guerre mondiale. Après la disparition de son créateur, Claude Pennetier a repris le flambeau. Sous son égide, le dictionnaire (désormais : le *Maitron, dictionnaire biographique mouvement ouvrier mouvement social*) ouvre une nouvelle période de recherche, pour couvrir l'histoire du monde ouvrier de 1940 à mai 1968.

Au-delà du seul dictionnaire, le projet Maitron vise aussi à fédérer les acteurs intéressés par cette histoire, historiens, militants, archivistes, ainsi que toute personne intéressée par ce type de démarche historique. À cette fin a été créé un site internet (<http://biosoc.univ-paris1.fr/>) . Par ailleurs, le Maitron a décidé de favoriser les démarches régionales pour émuler les recherches historiques à cette échelle. C'est dans cette perspective que nous avons créé l'association Maitron Languedoc-Roussillon.

Le but de l'association est lié, dans un premier temps, à la rédaction des notices biographiques du mouvement ouvrier régional. Plus globalement, l'objectif est de médiatiser et de favoriser la connaissance de l'histoire du mouvement ouvrier dans une région, le Languedoc-Roussillon, qui a été un terreau très fertile pour le développement de ce mouvement. C'est dans cette perspective que nous avons entrepris la diffusion de ce bulletin qui a deux grandes finalités. La première est de restituer les figures du mouvement ouvrier (élus, militants politiques, responsables associatifs, intellectuels...) en diffusant leurs biographies. La seconde a pour but de mutualiser les connaissances sur le monde ouvrier et les mouvements sociaux et de favoriser la recherche historique dans ce domaine.

Cette entreprise regroupe des historiens, des archivistes, des militants mobilisés par cette démarche. L'association est ouverte à tous ceux qui seraient intéressés à participer, qu'il s'agisse de rédiger des notices, informer sur l'existence d'archives, proposer de nouveaux projets de recherche ou nous soutenir.

Olivier DEDIEU

Coordonnées :

Maitron Languedoc-Roussillon

CEPEL, Faculté de Droit

39, rue de l'Université, 34 060 Montpellier Cedex

dedieu.olivier@free.fr

06 64 88 57 35

Pour tout envoi et règlement, contactez directement le trésorier :

André Balent

29, rue du Vélodrome, 66 100 Perpignan

04 68 67 48 32 ; 04 68 04 87 69

cat-ab-balent@wanadoo.fr.

BIOGRAPHIES :

RUBIROLA Adrien, André, Louis

Né à Villeneuve-de-la-Raho (Pyrénées-Orientales) le 10 juillet 1906, mort le 19 janvier 1987 à Villeneuve-de-la-Raho ; ouvrier agricole ; militant de la CGT et du Parti socialiste SFIO ; mutualiste ; maire de Villeneuve-de-la Raho (5 juillet 1936-novembre 1940 ; 25 août 1944-21 octobre 1947) ; résistant.

Adrien Rubirola était le fils de Jacques Rubirola, cultivateur à Villeneuve-de-la-Raho et de Paule Batlle, tous deux originaires de Villeneuve-de-la-Raho, commune de la plaine du Roussillon, au sud de Perpignan. En 1906, ils étaient âgés respectivement de trente-deux et de trente-six ans.

Enfant, Adrien Rubirola fut au contact des travailleurs de la viticulture, nombreux, alors, dans son village, qui s'éveillaient à la vie politique et syndicale. Il fut baptisé mais, durant sa vie, il ne fréquenta jamais l'église. Son père, athée, fut enterré civilement. Sa mère était catholique, mais non pratiquante. Il fit ses études primaires à l'école communale de son village. À l'âge de dix-huit ans, un instituteur du village voisin, Montescot, lui prêta un ouvrage de Lucien Deslinières, le principal dirigeant du PS dans les Pyrénées-Orientales entre 1902 et 1914. Cette lecture l'amena à adhérer aux idées socialistes. Vers l'âge de vingt-cinq ans, in adhéra au Parti socialiste SFIO.

Entre temps, de novembre 1926 à février 1928, il effectua son service militaire, d'abord à Oujda, en Algérie, au 2^e Régiment de zouaves puis au 1^{er} Régiment de zouaves à Rabat (Maroc) où il assura les fonctions de secrétaire de goud. Démobilisé, il revint dans son village natal où il trouva aisément à s'employer comme ouvrier viticole. Il se maria le 10 novembre 1929 à Villeneuve-de-la-Raho avec Marguerite, Jeanne, Rose Font dont il eut deux enfants dont l'un survécut.

Très rapidement, Adrien Rubirola s'imposa comme un des animateurs de la vie sociale de Villeneuve-de-la-Raho. Le rugby le passionnait. Il devint capitaine de l'équipe locale. Cette fonction, essentielle dans les villages de la plaine roussillonnaise où la pratique de ce sport, solidement implantée depuis le début du XX^e siècle joue un grand rôle dans la sociabilité villageoise. Déjà, à l'armée, Adrien Rubirola joua au rugby au « Stade marocain », un important club du Protectorat.

Mutualiste, il fut élu, dès 1930, vice-président de la société de secours mutuels « L'Humanité », dont le président était un autre ouvrier agricole, Joseph Cazeilles. En 1942, il devint le président de cette société, adhérente à « La Roussillonnaise », union départementale des mutuelles des Pyrénées-Orientales. Il occupa ces fonctions jusqu'en 1970.

Adrien Rubirola fut un syndicaliste très actif. En 1929, un syndicat des ouvriers agricoles affilié à la CGT fut reconstitué à Villeneuve-de-la-Raho. Il avait pour secrétaire Joseph Cazeilles, à plusieurs reprises délégué à des congrès de l'UD-CGT et acquitta en 1929 le montant de 100 timbres confédéraux. Le premier congrès de l'UD auquel assista Adrien Rubirola fut celui le XVIII^e (22 octobre 1933). En 1933, il siégeait au conseil syndical des Agricoles de sa commune. Le 4 septembre 1933, le syndicat de Villeneuve-de-la-Raho impulsa une grève victorieuse, peu avant les vendanges, obtenant des propriétaires le tarif proposé par le syndicat confédéré. Adrien Rubirola remplaça Adrien Cazeilles à la tête du syndicat. Surpris en train de travailler un jour de grève, ce dernier, pourtant ami de Rubirola, fut exclu du syndicat mais demeura membre de la SFIO et devint conseiller municipal de Villeneuve en 1935 et maire (SFIO) en 1947, lorsque Rubirola décida de ne pas se représenter.

En 1935, Adrien Rubirola était le secrétaire de son syndicat qui, le 9 mai 1935, appela à la grève car trois propriétaires payaient leurs ouvriers deux francs de moins que leurs collègues. Cinquante travailleurs de la terre participèrent à ce mouvement qui, lors d'une réunion, le 11 mai, fut soutenu activement par le maire SFIO Julien Bonnecase et le secrétaire de l'UD-

CGT, Joseph Ricart*. Le 31 mai, les grévistes victorieux reprirent le travail. Tout au long de ce mouvement, le rôle de Rubirola fut déterminant. Son patron Sauvy (parent du démographe Alfred Sauvy) le licencia, reprochant à Rubirola d'avoir labouré la petite vigne de son beau-père avec son cheval.

Adrien Rubirola fut délégué au de fusion en les Agricoles, confédérés et unitaires du Midi à Narbonne (Aude). Le 27 octobre 1935, il fut délégué, ainsi que Jacques Berdaguer au XXIII^e congrès de l'UD-CGT des Pyrénées-Orientales. Le 24 novembre 1935, à Perpignan, il participa, en tant secrétaire des Agricoles de Villeneuve-de-la-Raho au meeting du cartel confédéré des fonctionnaires et des employés des services publics concédés contre les décrets-lois sur la fonction publique. Il fut délégué au congrès départemental de l'Unité syndicale (Perpignan, 22 décembre 1935) et fut élu à la CA de l'UD-CGT.

En 1937, il était toujours secrétaire des Agricoles CGT de son village. Il cumulait cette charge avec celle de premier magistrat de sa commune. Il conserva le secrétariat du syndicat jusqu'après la grève quatre semaines des ouvriers agricoles de Villeneuve-de-la-Raho. Secrétaire du syndicat, il anima le mouvement, maire de la commune, il le soutint. Energiquement, en mettant des salles municipales à la disposition des grévistes et de leurs familles. Il préparait des repas financés sur les fonds communaux (qui n'apparurent jamais sur les budgets officiels de la commune. Le préfet Raoul Didkowski se rendit à Villeneuve-de-la-Raho pour tenter de résoudre le conflit en imposant une négociation et un arbitrage entre patrons et ouvriers.. La grève fut un succès total pour les ouvriers.

À la suite de cette grève, Antoine Camps remplaça Adrien Rubirola au secrétariat du syndicat des ouvriers agricoles, Jacques Berdaguer demeurant secrétaire adjoint.

Au sein du Parti socialiste SFIO, Adrien Rubirola se rangea du côté de Joseph Rous* dans le conflit qui l'opposait à Jean Payra* à qui il reprochait d'être trop modéré. Désireux de promouvoir l'unité d'action avec le Parti communiste, il estimait que Joseph Rous offrait, de ce point de vue, davantage de garanties. Toutefois, en 1936 et en 1937, il ne suivit pas Joseph Rous dans sa « dissidence ». En 1937, et en 1938, il fut très proche des pivertistes, vota pour les textes qu'ils soumettaient au vote des adhérents de la SFIO. Après le congrès de Royan, cependant, il n'adhéra pas au PSOP. En novembre et en décembre 1938, il fit partie de la minorité de la fédération départementale de la SFIO qui s'opposa aux accords de Munich et au pacifisme de Paul Faure.

Le congrès fédéral de la SFIO du 29 mai 1938 l'élut membre suppléant de la CAF. Il fut réélu par le congrès du 21 mai 1939. Le 13 juin 1939, il fut élu secrétaire adjoint de la section socialiste SFIO de Villeneuve-de-la-Raho.

Le 21 juin 1936, Adrien Rubirola fut élu conseiller municipal de Villeneuve-de-la-Raho, à la suite d'un scrutin partiel. Le conseil municipal élu en mai 1935 comprenait : neuf socialistes SFIO, un communiste et PS de F. Le maire Julien Bonnecase, réélu en mai 1935, était certes socialiste, mais, en 1935-1936, il ne faisait plus l'unanimité, ayant cessé d'adhérer à la section de la SFIO. Et, d'après le témoignage d'Adrien Rubirola, il lui était reproché d'être trop favorable à Jean Payra très critiqué par les « jeunes » du parti de Villeneuve dont certains avaient fait leur entrée au conseil municipal en 1935. Julien Bonnecase finit par démissionner. L'élection complémentaire du 21 juin 1936 permit à Adrien Rubirola d'obtenir 75 suffrages contre 43 à son adversaire Lucien Malé. Le 5 juillet, Adrien Rubirola fut élu maire à l'unanimité des membres du conseil

Adrien Rubirola fut mobilisé en septembre 1939 au 615^e Régiment de Pionniers, unité affectée dans les Alpes-Maritimes. En juin 1940, il participa aux brefs combats contre les troupes italiennes. Le 20 juillet 1940, il était de retour à Villeneuve-de-la-Raho, et le 24, il assurait à nouveau ses fonctions de premier magistrat de la commune. L'installation de l'État français, les méthodes des autorités vichyssoises heurtèrent profondément la sensibilité républicaine. Au village s'installait un climat nouveau : grands propriétaires et cléricaux voulaient prendre leur revanche. Aussi, Adrien Rubirola préféra-t-il démissionner en envoyant

une lettre au préfet, le 9 novembre 1940, dans laquelle il annonçait son intention de ne plus exercer ses fonctions de maire. Il évitait d'invoquer des motifs politiques, se contentant d'indiquer que du fait de la condition d'ouvrier agricole, son instruction était « minime » et que, par ailleurs, il était « chargé de famille. ». Le 10 novembre, il présida un conseil municipal dans lequel il fit part de sa décision de démissionner de ses fonctions.. Cette intervention ne fut toutefois pas consignée dans le registre des délibérations du conseil municipal où seules figurent les affaires courantes traitées ce jour-là. À la suite de cette réunion, l'ensemble du conseil municipal démissionna. Cette démission collective fut confirmée par l'arrêté du ministre de l'Intérieur du 23 novembre 1940, installant une délégation spéciale.

Dès 1941, Adrien Rubirola fut contacté par Jean Olibo*, militant de Saint-Cyprien, animateur de nombreux réseaux et adhérent en 1942 du mouvement « Libération ». Intégré dans les cercles résistants Adrien Rubirola transmet des informations et distribua des tracts. Il fut également en contact avec Pierre Mau* de « Combat » et, plus tard, de « Libération ». peu avant la Libération, il avait intégré les FFI. Le 13 juillet 1944, en compagnie de Barrière, militant d'un village voisin, Bages, il effectua un transport d'armes par camion près de Valmanya, dans le massif du Canigou, où les FTPF avaient installé un important maquis (Voir Panchot Julien). Il fut responsable du CLL de Villeneuve-de-la-Raho. Le 25 août 1944 il présida, en mairie, la séance de cet organisme qui désigna la municipalité provisoire. Lui-même ne manqua pas de saluer le « retour du régime républicain ». Il fut, à l'issue de cette réunion, désigné comme maire de Villeneuve-de-la-Raho. Il fut réélu à ces fonctions à l'issue des élections générales du 8 mai 1945. Il ne se représenta pas au scrutin d'octobre 1947, car, venant de subir une opération chirurgicale, il se considérait comme momentanément inapte.

Dès 1944, il milita à nouveau à la CGT et à la SFIO puis, après 1972, au PS.

En 1944, il redevint secrétaire du syndicat local des Agriculteurs de sa commune. De 1944 à 1947, date de son opération chirurgicale, il siégea à la CA de l'UD-CGT des Pyrénées-Orientales. En 1947-1948, il refusa de s'associer à la scission de FO et il demeura fidèle à la CGT, à laquelle, retraits, il adhérait toujours en 1983. Il prit sa retraite en 1966.

Au sein du Parti socialiste SFIO, il soutint Louis Noguères* contre Arthur Conte* lors des conflits qui agitèrent la fédération départementale de la SFIO sous la IV^e République. Plus tard, dans les années 1960 et 1970, il fut de ceux qui s'opposèrent à Paul Alduy*.

SOURCES : Arch. Dép. Pyrénées-Orientales, versement du cabinet du préfet, 11 décembre 1963, lettre de démission d'Adrien Rubirola, 9 novembre 1940 ; 2 M5 315 (cote ancienne) ; 2 E 4685, état civil de Villeneuve-de-la-Raho, acte de naissance. — Arch. Com. Villeneuve-de-la-Raho, registre des délibérations du conseil municipal ; état civil, acte de décès. — *Annuaire-Guide des Pyrénées-Orientales*, Nîmes, Chastanier et Alméras, 1937. — *L'Action syndicale*, octobre 1929, août 1930, octobre 1933, décembre 1933, juin 1935, septembre-octobre 1935, novembre 1935, décembre 1935, décembre 1935, janvier 1936, décembre 1936. — *Le Socialiste des Pyrénées-Orientales*, 7 juin 1938, 26 mai 1939. — Lettre du maire de Villeneuve-de-la-Raho, neveu d'Adrien Rubirola, 5 septembre 1983. — Entretien avec Adrien Rubirola, Villeneuve-de-la-Raho, 15 septembre 1983.

André BALENT

*

HUC Aimé, Jean, Victor.

Né le 17 juin 1911 et mort le 10 octobre 1987 à Narbonne (Aude) ; instituteur puis viticulteur ; conseiller général socialiste SFIO puis PSU de Narbonne (1945-1964) ; 1^{er} adjoint socialiste de Narbonne (1948-1959) ; candidat PSA puis PSU dans la 2^e circonscription de l'Aude (1958, 1962) ; franc-maçon.

Aimé Huc était le fils de Paul Huc, tourneur (31 ans) et de Marie-Catherine Donès, ménagère (21 ans). Il s'était marié à Paris (VIII^e) le 19 avril 1952 avec Denise Morel.

À la fin des années 1930, Aimé Huc adhéra aux jeunesses socialistes SFIO, animant dans l'Aude le mouvement des Faucons Rouges. Comme la plupart des dirigeants socialistes audois, Aimé Huc était instituteur. Franc-maçon, il avait été initié à la Libre Pensée, loge GODF de Narbonne. À la Libération, Aimé Huc et Georges Guille* se heurtèrent à l'homme fort de la fédération SFIO de l'Aude avant guerre à Eugène Montel*, proche de Léon Blum*, qui s'était implanté à Narbonne en 1929.

Orateur très charismatique, Aimé Huc fut élu à 34 ans conseiller général SFIO de Narbonne le 30 septembre 1945 dès le 1^{er} tour. En novembre 1945, il prit la succession de Léon Blum en tant que directeur de *La République sociale*, hebdomadaire de la section de Narbonne puis de la fédération SFIO de l'Aude. Militant très actif de la fédération de l'Aude, menée notamment par Georges Guille parlementaire entre 1945 et 1973, Aimé Huc était également 1^{er} adjoint de Louis Madaule*, maire SFIO de Narbonne entre 1948 et 1959. Il fut réélu conseiller général en 1951.

En janvier 1956, Aimé Huc alla porter la contradiction à Pierre Poujade, venu soutenir la liste UDCA dans l'Aude, qui obtint un élu, Adrien Salvétat, pharmacien de Narbonne. Opposant à la ligne majoritaire de la fédération socialiste SFIO, il contestait localement les positions de Georges Guille, secrétaire fédéral mais aussi secrétaire d'État du gouvernement Guy Mollet. Lors du congrès fédéral du 13 juin 1957, il soutenait la motion Depreux-Mayer, favorable à des négociations immédiates en Algérie (39 voix sur 285 dans l'Aude). Socialiste minoritaire, en rébellion ouverte contre la direction de la SFIO, Aimé Huc participa à la scission du PSA, puis du PSU, dont l'emprise restait faible dans l'Aude.

Aimé Huc porta des accusations contre Louis Madaule, entrepreneur d'électricité, concernant les conditions dans lesquelles cet entrepreneur d'électricité a effectué des fournitures de travaux à la ville. En février 1958, « l'affaire Huc » se termina par l'exclusion prononcée par la commission des conflits, après une période de vives turbulences internes pour les socialistes dans l'Aude.

Les 20-27 avril 1958, Aimé Huc l'emporta sous l'étiquette socialiste dissident face à Emile Roux* (SFIO), maire de Narbonne (1947-1948) et sénateur entre 1948 et 1959. Il entamait ainsi un 3^e mandat de conseiller général, restant le seul élu PSU de l'Aude.

En novembre 1958, Aimé Huc fut candidat UFD aux législatives dans la 2^e circonscription de l'Aude, tandis que le PCF présentait Yvonne Cerny*, les radicaux-socialistes M. Bourdin et la droite Pierre Granger. Au second tour, le retrait de Aimé Huc favorisa la victoire de Francis Vals*, député entre 1951 et 1974, avec 43.6 % des voix. Il conduisait également la liste UFD aux municipales à Narbonne, qui fusionna au second tour avec la liste du PCF, sans avoir aucun élu. En novembre 1962, Aimé Huc se présenta à nouveau aux élections législatives à Narbonne, avec Jacques Vidal (instituteur), comme candidat suppléant. Le tandem PSU obtint 3 338 voix soit 8.06 % des suffrages exprimés, nettement distancé par Francis Vals (20 238 voix, 48.9 % des voix), qui l'emporta facilement au second tour avec 75.3 % des voix. En 1964, il ne se présenta pas lors du renouvellement cantonal, ne figurant pas non plus sur la liste PCF-PSU aux municipales de mars 1965.

Dès lors, il se retira dans son domaine au Nord du Narbonnais (plateau de Quartourze ou Quatourze situé dans le très vaste territoire communal de Narbonne), se consacrant à des

activités agricoles (viticulture et élevage des moutons). Il se présenta à nouveau en septembre 1973 dans le nouveau canton de Narbonne-Sud, sous l'étiquette « Rassemblement socialiste ». En mars 1983, il conduisait une liste intitulée « Solidarité et Démocratie », 3^e liste verte pour l'avenir de Narbonne, sur laquelle figurait un ancien conseiller général RPF de la Seine (Henri Sicre).

Après son décès dans sa propriété agricole, dans le numéro du 12 octobre 1987 du *Midi Libre*, la rubrique nécrologique qui lui était consacrée notait que « c'était un redoutable polémiste, qui n'a pas eu la belle carrière politique qui lui semblait promise ».

SOURCES : Arch. Marc Heurgon, dossiers Aude. — Arch. Mun. De Narbonne. — *Le Monde* (1958, 1962). — Jean Lenoble, *Le Parti Socialiste dans l'Aude*, tomes 1 et 2, 2005-2007. — Fabien Conord, *Les rets de la modernité, la gauche non-communiste dans les campagnes françaises de la Libération aux années 1970*, thèse, Université de Clermont-Ferrand, 2007. — Tudi Kernallegenn, François Prigent, Gilles Richard, Jacqueline Sainclivier (dir.), *Le PSU vu d'en bas. Réseaux sociaux, mouvement politique, laboratoire d'idées (années 50 – années 80)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, 343 pages. — Paul Tirand, *Loges et francs-maçons audois (1757-1946)*, Cercle culturel et philosophique de Carcassonne, 2002, 248 pages.

Jean LENOBLE, François PRIGENT, Paul TIRAND

*

CHARPACK Georges, Ernest.

Né le 1^{er} août 1924 à Dabrovica (Ukraine, Pologne avant-guerre), mort à Paris le 29 septembre 2010. Chercheur au CNRS, prix Nobel de physique, militant communiste, déporté-résistant.

Fils de Motele Charpak, comptable dans une exploitation forestière et d'Anna Chaperon, Georges Charpack passa son enfance à Sarny, ville polonaise majoritairement de confession juive. Son prénom de naissance était alors Grisha. Sa mère était communiste, son père sioniste. En 1926, sa famille partit s'installer en Palestine avant de revenir à Sarny, deux ans plus tard. En 1931, ils quittèrent de nouveau la Pologne pour s'installer cette fois-ci en France.

À Paris où la famille s'installa, son père devint livreur, sa mère couturière. Après le certificat d'études, Georges Charpak réussit en 1938 le concours d'entrée et intégra le lycée Saint-Louis. Entre-temps, il s'était engagé dans les Faucons Rouges jusqu'à son entrée au lycée. Postérieurement, il milita dans le mouvement des auberges de jeunesse. Après l'obtention de son premier baccalauréat, en 1940, il entra en classe de mathématiques spéciales à Saint-Louis. Titulaire de deux baccalauréats philosophie et scientifique en 1941, il quitta Paris avec sa famille l'année suivante.

1
Averti par un camarade de classe fils de policier de l'imminence de la rafle du Vél. d'hiv., sa famille quitta Paris en 1942 et franchit la ligne de démarcation. Le 1^{er} octobre 1942, il s'installa avec sa mère à Montpellier, son père étant alors incorporé dans un camp de travailleurs étrangers à Nîmes (Gard). Georges Charpak s'inscrivit en classes préparatoires au lycée Joffre de Montpellier pour poursuivre sa scolarité avec de faux papiers sous le nom de Jacques Charpentier. En 1943, il partit à Lyon passer les concours d'entrée à Polytechnique et à l'école des Mines en tant que candidat étranger. Il fut reçu à ce dernier concours, mais il ne prit connaissance que tardivement de ce résultat puisqu'il fut arrêté entre-temps pour ses activités résistantes.

Georges Charpak, quelque temps après son arrivée à Montpellier, intégra en effet les rangs des francs-tireurs partisans. Recruté par des amis lycéens, il devint responsable régional du front patriotique de la jeunesse et participa à plusieurs opérations de distribution de tracts. Lors d'une distribution de tracts contre le STO devant l'école des chantiers de jeunesse de Montpellier avec une de ses camarades de lycée, Élise Tsitchivily, cette dernière fut

appréhendée par la police. Selon le rapport de police, Georges Charpak se constitua par la suite prisonnier et fut arrêté le 10 août 1943. Déféré devant la cour spéciale, il fut condamné le 23 décembre 1943 à 2 ans de prison et envoyé au camp d'Eysses. Après avoir participé à une tentative réprimée de soulèvement dans la prison, il fut déporté avec ses compagnons, le 11 juin 1944 et envoyé au camp de Dachau en Allemagne.

Après sa libération par les Américains, il fut rapatrié à Paris. Dès le mois d'octobre 1945, il intégra l'école des Mines et obtint la nationalité française. C'est au cours de cette période qu'il adhéra au Parti communiste, parti au sein duquel il milita jusqu'en 1956. À sa sortie de l'école des Mines, en 1948, il entra au CNRS, dans le laboratoire de physique nucléaire de Frédéric Joliot-Curie au Collège de France. Après une licence obtenue à la Sorbonne, il soutint sa thèse en 1954. Dès 1958, il accepta un poste au CERN à Genève (Suisse). Maître de recherches au CNRS en 1959, il devient physicien de manière permanente au CERN de 1963 à 1989. Titulaire de la Chaire Joliot-Curie de l'École de physique et Chimie Industrielle de Paris en 1984, membre de l'Académie des sciences l'année suivante, il obtint, en 1992 le prix Nobel de Physique.

SOURCES : Arch. Dép. Hérault 796 W 36, 1000 W 225. — Georges Charpak, Dominique Saudinos, *La vie à fil tendu*, Paris, Odile Jacob, 1993. — Corinne Jaladieu, *La prison politique sous Vichy, l'exemple des centrales d'Eysses et de Rennes*, Paris, L'Harmattan, 2007, 290 p. — *Midi Libre*, samedi 2 octobre 2010.

Olivier DEDIEU

*

KAHANE Jean-Pierre

Né le 11 décembre 1926 à Paris (XII^e arrondissement), mathématicien, professeur à l'Université de Montpellier et à Paris Sud – Orsay, membre du Comité central du Parti communiste français.

Après des études secondaires à Paris au lycée Henri IV, Jean-Pierre Kahane entra en 1946 à l'École normale supérieure dans la section Sciences. Il adhéra la même année au parti communiste. En 1949 il fut reçu premier à l'agrégation de mathématiques. Deux ans après, le 11 juillet 1951, il épousa Agnès Kaczander, une jeune fille d'origine hongroise. Le couple eut trois filles.

Attaché au CNRS, il prépara jusqu'en 1954 deux thèses de mathématiques pures. Il fut alors nommé maître de conférences à la faculté de Montpellier. En 1958, il était professeur en titre. Sa nomination fut saluée par *La Marseillaise* du 14 février 1958 : « *La science ne peut se développer librement que dans un monde socialiste* », écrivit Manuel Bernabeu, alors secrétaire fédéral de l'Hérault. Dans le courant de l'été 1958, Jean-Pierre Kahane fut chargé de cours au Collège de France.

En allant à Montpellier, il avait rejoint son père Ernest Kahane qui enseignait la chimie biologique à la Faculté des sciences de Montpellier. La famille habitait à Montpellier rue Mareschal un appartement qui lui avait été cédé par la veuve du directeur du *Midi Libre*, Jacques Bellon, qui était aussi d'origine roumaine. Père et fils eurent des engagements communs : adhérents du parti communiste, ils fréquentaient tous deux la rue des Étuves de Montpellier. Ils étaient aussi membres des « Amitiés franco-chinoises » et de l'Union rationaliste de Montpellier que présidait Ernest Kahane. Ce dernier, en avril 1957, participa à une délégation française en Chine populaire et rencontra Mao Zedong. Il rendit compte de ce voyage dans une conférence prononcée à Montpellier le 24 mai 1957. Très actif, Ernest Kahane était aussi vice-président du Comité de défense des libertés démocratiques en Afrique noire et entretenait des liens avec les associations d'étudiants : il y avait à Montpellier une des 20 sections françaises de la Fédération des Étudiants d'Afrique noire en France. Quant à

Jean-Pierre Kahane, il voyagea pendant cette période de guerre froide en Europe de l'Est : en Yougoslavie, en Hongrie, en Roumanie –dont était originaire la famille Kahane – (Ernest Kahane était né à Piatra). Il fut aussi convié à donner des cours à l'Université de Bombay durant deux mois. Malgré la crise entraînée par les événements de Hongrie, il demeurait fidèle à son parti.

La guerre d'Algérie constituait le problème principal et il se formait chez les universitaires des Comités Maurice Audin. Jean-Pierre Kahane avait assisté à la soutenance « *in absentia* » de la thèse d'Audin à la Sorbonne. Le 6 février 1958, la « Tribune libre » du *Midi Libre*, signée par René Saive, évoquait la formation de ces comités. Elle était titrée « *L'exemple des maîtres* » : « *La faculté des sciences jouit-elle de toute sa lucidité ? Dans l'affirmative, elle a peut-être des comptes à rendre au Tribunal militaire. Sinon, elle doit s'en remettre à l'avis des psychiatres* ». Jean-Pierre Kahane riposta dans un article qui parut le 8 février. Il y évoquait « *les crimes commis sous le couvert de la guerre d'Algérie* » et ajoutait : « *On n'imposera pas le silence aux universitaires en les traitant de traîtres et de crétins* ».

En mars 1958, le Préfet de l'Hérault adressa un rapport à la direction des Renseignements généraux à Paris sur « *la pénétration de l'idéologie communiste dans les milieux enseignants* ». En 1961, la Fédération communiste de l'Hérault créait à Montpellier une « Université nouvelle », logée rue des Étuves, présidée par Jacques Roux*, et qui compta à ses débuts 110 militants. Son secrétaire était Henri Pupponi*. À cette date, Jean-Pierre Kahane venait d'être nommé au centre d'Orsay de l'Université de Paris Sud où sa carrière se poursuivait et que par la suite il présida, de 1975 à 1978.

À Montpellier, ni lui ni son père (décédé le 22 novembre 1996) n'ont été membres du Comité fédéral de l'Hérault. Ainsi qu'il le dira plus de 40 ans après avoir quitté ce département : « *Je suis communiste depuis l'âge de vingt ans. J'ai été militant de base, membre de cellule, de section, sans jamais avoir de responsabilité notable, jusqu'au moment où on m'a « bombardé » membre du Comité central. C'était en 1979. Sur la base de ma bonne mine et de mes performances comme président d'Université, j' imagine. Mais en fait il y avait quelque chose à faire au Parti communiste. Le parti communiste a des traditions solides en matière de relations à la science, avec des personnalités qui l'ont marqué fortement comme Paul Langevin, comme Frédéric Joliot-Curie, auparavant comme Marcel Prenant. Or, il y a besoin de réactiver sans cesse, que ce soit au Parti communiste ou ailleurs, cet intérêt pour la science* ». Son passage au Comité central valut à Jean-Pierre Kahane d'être candidat aux élections européennes de 1979.



Jean Kahane, janvier 2010. Photo : images.math.cnrs.fr.

Dans le courant de sa carrière universitaire, le CNRS a joué un rôle fondamental, et lui a donné l'opportunité de faire un travail d'information en direction du grand public. Il a

toujours été attaché à l'idée de la diffusion de la culture scientifique et technique et a rendu hommage à l'action du service audiovisuel du CNRS. La mission interministérielle de l'information scientifique et technique (Midist), était un organisme qui fonctionna de 1979 à 1985. Appelé par Jean-Pierre Chevènement, Jean-Pierre Kahane y entra en 1981. Il en devint le président en 1982. Il fut de ceux qui luttèrent pour conserver le Palais de la Découverte menacé à l'époque où on créait La Villette. Il se montra aussi préoccupé, dans le domaine de l'édition, de la publication d'ouvrages de vulgarisation scientifique. Sans excès d'optimisme, il estime qu'il y a eu des réussites : « *Concernant les réalisations en province, celle-ci a changé de visage. J'ai connu la province il y a cinquante ans, quand j'étais à Montpellier. La province était vide. Maintenant, vous avez à Montpellier la musique, mais vous avez également la science. On voit maintenant des enfants venir dans les labos* ».

Pour Jean-Pierre Kahane, l'information scientifique et technique, la diffusion des publications, et le rapport à l'enseignement, doivent être une préoccupation importante pour les mathématiciens, tout autant qu'elle l'est pour les astronomes et les physiciens. Leur responsabilité dans la crise financière mondiale a été évoquée en 2008 par Michel Rocard dans un article du *Monde* du 2 novembre 2008 : « *Des professeurs de maths enseignent à leurs étudiants comment faire des coups boursiers. Ce qu'ils font relève, sans qu'ils le sachent, du crime contre l'humanité* ». La formation d'étudiants bien qualifiés parmi lesquels sont recrutés les traders engagerait-elle à un tel niveau la responsabilité des enseignants ?

Tout en jugeant le propos excessif, Jean-Pierre Kahane, en bon scientifique, l'a analysé et admis un rapport entre les mécanismes de la crise financière et l'étude mathématique des probabilités. Il a conclu : « *Les bouleversements, depuis une trentaine d'années, du système financier mondial, aurait dû attirer notre attention comme citoyens* ». Une parole-clé qui résume la volonté d'engagement du chercheur et ses devoirs dans la société. Jean-Pierre Kahane voit que « *des pauvres gens sont jetés à la rue et que des fortunes gigantesques s'établissent sur des décombres* ». À l'épreuve de cette crise révélatrice de désordres et dont les causes lui sont connues, il a défini sa conception du rôle des mathématiciens qui doivent, en collaboration avec les économistes, créer de nouveaux modèles destinés à satisfaire des besoins fondamentaux et non à générer des profits pour une minorité.

Les engagements que Jean-Pierre Kahane a maintenus durant toute sa vie ont amené ce chercheur à voir le rapport entre mathématiques pures et problèmes de société et à garder « *le souci de lier la science à la vie* ».

Jean-Pierre Kahane a enseigné au département de mathématiques de Paris Sud – Orsay jusqu'en 1994. Il est membre de l'Académie des Sciences depuis 1999. Il est commandeur de la Légion d'honneur et officier des Palmes académiques.

ŒUVRE CHOISIE : Jean-Pierre Kahane, *Some Random series of functions*, in *Cambridge studies in advanced Mathematics*, éd. Cambridge University, janvier 1994. — Jean-Pierre Kahane et Pierre Gilles Lemarie-Rieusset, *Séries de Fourier absolument convergentes et ondelettes*, éd. Cassini, nouvelle bibliothèque scolaire/universitaire, 877 p., janvier 2001. — Jean-Pierre Kahane, *Enseigner les mathématiques*, éd. Odile Jacob, 240 p., mars 2002. — Collectif, Jean-Pierre Kahane, Yves Meyer et Uriel Frisch, *l'Université de tous les savoirs, les Mathématiques*, T.13, éd. Odile Jacob, avril 2002. SOURCES : *Who's Who in France*, biographie mise à jour le 11 avril 2005. — Arch. dép. Hérault, 511W37, Cabinet du Préfet, rapports individuels des RG, 1956-1964. — Henri Ostrowiecki et Virginie Durand, « Entretien avec Jean-Pierre Kahane », le 18 juin 2004, in *La Revue pour l'histoire du CNRS*, décembre 2005, mis en ligne le 3 mai 2007. — Jean-Pierre Kahane, « La science, les lumières et les ombres, le cas des mathématiques financières », in *Bulletin de l'APMEP* (Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public), n°486, 25 janvier 2010.

Hélène CHAUBIN

* * *

*

FRÊCHE Georges

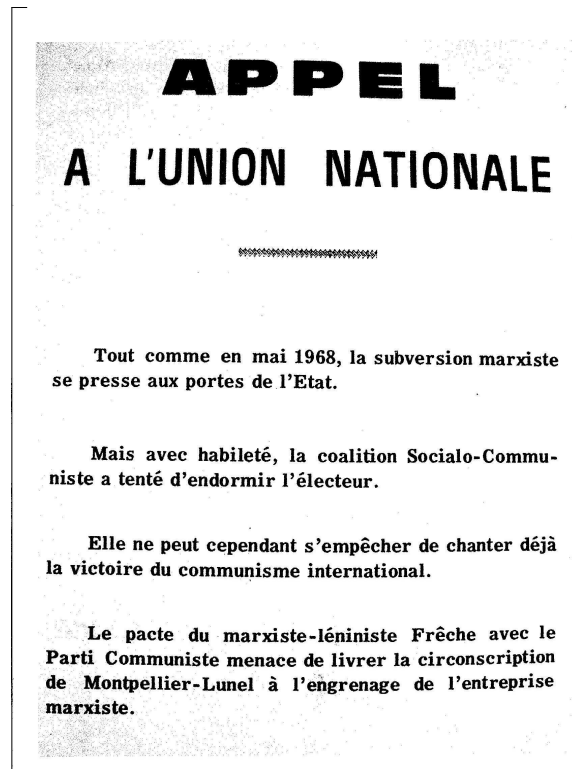
Né le 9 juillet 1938 à Puylaurens (Tarn), mort le 24 octobre 2010 à Montpellier (Hérault), professeur d'université, militant maoïste puis socialiste, maire de Montpellier (1977-2004), président du district puis de l'agglomération de Montpellier (1977-2010), conseiller régional, député de l'Hérault (1973-1978, 1981-1993, 1997-2002), président de la Région Languedoc-Roussillon (2004-2010).

Fils de Joseph Frêche, officier de carrière résistant et de Jeanne Commenges, directrice d'école et militante socialiste, Georges Frêche passa son enfance dans le Tarn puis près de Toulouse, à Pechbonnieu (Haute-Garonne). Lycéen à Toulouse puis à Paris, il réussit le concours d'entrée d'HEC, école qu'il intégra en suivant parallèlement une licence d'Histoire à la Sorbonne et une licence de Droit. Durant cette période, il milita activement à l'UNEF contre la guerre d'Algérie, notamment à Assas face à la corpo de droit pro-OAS. Diplômé d'HEC en 1961, investi à Toulouse dans la création d'une association culturelle, *Amitié France-Chine* issue des amitiés franco-chinoises, il adhéra en 1964 à la fédération des cercles marxistes-léninistes. Sous le pseudo de *Pierre Lierre*, il écrivit quelques articles dans le journal du parti *L'Humanité Nouvelle*. Prônant l'unité maoïste avec le centre marxiste-léniniste de France, il fut exclu par les dirigeants du parti en juin 1965 et adhéra plus tard au centre marxiste-léniniste, engagement politique de courte durée. Il milita aussi à Frères du Monde, organisation dont il fut exclu en 1968. Parallèlement à ses engagements politiques, Georges Frêche poursuivit sa carrière universitaire. Assistant à Paris de 1965 à 1968, il soutient sa thèse de 3^e cycle à la Sorbonne en 1968 et obtint un doctorat en histoire du droit et droit romain dans la même université en 1969. Après avoir été chargé de cours à la faculté de Bordeaux en 1968-1969, il réussit l'agrégation et fut nommé maître de conférences à Montpellier en 1969 puis professeur des universités en 1973 dans la même ville.

Nommé à la faculté de Droit et de Sciences Économiques de Montpellier en 1969, Georges Frêche adhéra quelques temps après à la section socialiste de la ville. Militant actif, membre du GAM, il figura sur le contingent de candidats socialistes présentés par la section dans le cadre de la constitution d'une liste d'union de la gauche pour les élections municipales de 1971. Il n'était alors que l'un des candidats investis du PS. Alors que le PCF proposait que la tête de liste soit accordée aux socialistes, ces derniers décidèrent d'investir Louis Constans, universitaire montpelliérain, issu d'une vieille famille de la ville, la candidature initiale de Raymond Chauliac* ayant été écartée. Ce choix fut finalement remis en cause lors d'une réunion des différentes composantes de la liste en janvier 1971. C'est le parti communiste, la principale composante de la liste, qui rejeta la candidature Constans, lui reprochant un engagement socialiste très récent. L'attitude du PC fut d'abord dictée par une suspicion vis-à-vis du GAM dont Louis Constans était l'un des négociateurs avant d'adhérer au PS. Devant cette situation, les dirigeants socialistes de l'ancienne SFIO (Joseph Émile, Adolphe Benamour, Jean-Marie Césari) décidèrent de proposer à la section, qui l'approuva, une alternative, celle de Georges Frêche. Proposé, ce choix fut accepté par le PC et validé, malgré l'hostilité des représentants du GAM et d'Objectif 72 qui dénoncèrent alors les manœuvres des socialistes.

Reconnu début février 1971 tête de liste de la liste de l'union de la gauche, Georges Frêche fit campagne contre la liste du maire sortant, le divers droite François Delmas et celle du PSU. Il fut battu dès le premier tour par le maire de droite qui l'emporta largement, la liste menée par Georges Frêche ne réalisant que 40 % des suffrages. Alors qu'une minorité de militants critiqua le déroulement de la campagne et le résultat obtenu, Georges Frêche multiplia ses investissements militants. Il accéda à la commission administrative de la section puis à la commission exécutive fédérale et au secrétariat de la fédération dès 1971 au titre de la motion Mermaz. L'année suivante, il prit la direction de la section de Montpellier. Dès 1973, il intégra le comité directeur du parti et fut investi candidat aux législatives sur la

circonscription de Montpellier-Lunel. Élu député face à René Couveihnes, député gaulliste sortant, il accéda au Parlement. Dès le mois de décembre, il acquit rapidement une certaine notoriété. Intervenant dans l'affaire des écoutes téléphoniques illégales dans les locaux du *Canard Enchaîné* sur les bancs de l'Assemblée, il suscita l'intérêt de François Mitterrand qui lui proposa, en 1974, de devenir le délégué national du PS aux libertés publiques. Privilégiant son enracinement local, il refusa l'offre. Représentant de François Mitterrand dans la région en 1974, député, il opta pour une nouvelle stratégie de conquête de la ville. S'appuyant sur un parti qui ne cessa durant cette période de se développer sur la ville, il se construisit progressivement une nouvelle légitimité locale, prenant appui d'une part sur les mutations sociologiques de la population montpelliéraine mal prises en compte par la municipalité sortante et sur la structuration de réseaux de soutiens. Souvent évoquée, l'éventualité de sa candidature aux élections cantonales n'eut pas de suite, ni en 1976 ni en 1979. Dès cette période, il assura, comme la plupart des élus socialistes du sud de la France, le soutien de la cause des rapatriés mais aussi de la communauté juive de la ville.



Tract, vraisemblablement de l'UNR, ADH, 143 J 208, fonds Benamour. Photo Olivier Dedieu



Affiche, législatives 1973, Fonds Benamour, AD Hérault 143 J 208. Photo Olivier Dedieu

En 1977, il sollicite de nouveau l'investiture pour les élections municipales. Alors que Gilbert Sénès, député maire de Gignac, refusa de se présenter, il affronta la candidature de Guy Couderc (voir ce nom) et fut investi. Optant pour une stratégie différente de 1971, il réussit à obtenir le soutien du PSU qui avait obtenu 4,5 % des voix lors des élections précédentes et composa une liste suffisamment fédératrice des différentes tendances socialistes locales, notamment avec la présence de Jean-Pierre Vignau (voir ce nom), gendre de Gilbert Sénès en 2^e position. Axant sa campagne sur les questions de proximité, l'urbanisme, le renouveau des politiques locales, l'hostilité au projet commercial Polygone, il réussit à battre François Delmas, maire de la ville depuis 1959. Deuxième maire socialiste de Montpellier après Albert Billod, 1^{er} magistrat de la ville de 1925 à 1929, Georges Frêche va, par cette victoire, transformer définitivement l'image de Montpellier, la « ville blanche » du Languedoc pour en faire un bastion du socialisme méridional.

Député, conseiller régional, co-délégué régional du parti socialiste, maire de Montpellier, Georges Frêche sembla alors détenir une position politique locale incontestable. Son premier mandat fut, pour autant, la période politique la plus difficile de sa carrière. Dès 1978, il se représenta aux législatives. Affrontant l'ancien maire, il fut battu par ce dernier. Profitant de la possibilité désormais offerte de faire voter les Français de l'étranger dans les circonscriptions métropolitaines, François Delmas pu bénéficier de plusieurs centaines de votes récoltés en Afrique pour battre Georges Frêche. Malgré la médiatisation de ces pratiques, notamment par *Le Canard enchaîné* qui évoqua « les Français d'Abidjan », la victoire de François Delmas fut validée. Cette défaite participa à la remise en cause d'un équilibre fragile au sein de la majorité municipale. Alors qu'une partie de cette dernière (PSU et PC, mais aussi une partie des radicaux de gauche) reprochait déjà au maire l'orientation de sa politique municipale et ses méthodes, la situation devint explosive au sein du groupe socialiste lui-même. Dès septembre 1978, sept élus du groupe socialiste s'abstinrent lors du vote du compte administratif et du budget complémentaire. Parmi les dissidents figurèrent ses principaux adjoints, le premier, Gilbert Vignau, mais aussi ses adjoints aux finances et au personnel. Parallèlement, son adjoint à la culture, Paul Jouffroy, gaulliste de gauche, reprocha la réorientation de la politique culturelle de la ville. Quand Georges Frêche se fit réélire conseiller régional au titre de la représentation de la ville, les dissidents choisirent là aussi de

s'abstenir. Couvant depuis avril 1978, le conflit atteint rapidement un point de non-retour. L'incapacité de la fédération et de la direction nationale du parti à imposer une médiation aux deux parties ne permit pas de résorber le conflit. Dès novembre 1978, le maire retira les délégations des adjoints dissidents. Parallèlement, il obtint le soutien de la majorité de ses conseillers. Alors que les communistes, PSU et radicaux de gauche choisirent le soutien au maire, quelques dissidents socialistes rentrèrent dans le rang. Préservant sa majorité, Georges Frêche refusa d'obtempérer aux injonctions de la direction nationale et ne rendit pas les délégations retirées. Le parti, notamment François Mitterrand, hésitant à exclure le maire d'une grande ville, il reçut, en 1981, un blâme de la commission nationale des conflits.

Ce conflit atteint son paroxysme en 1979. Jusque-là représentant de François Mitterrand, Georges Frêche, lors du congrès de Metz, opta pour le courant Mauroy-Rocard. Les rivalités entre élus montpelliérains devinrent aussi une compétition entre courants du parti. Après avoir réalisé un résultat fédéral inférieur à 5%, Georges Frêche perdit ses mandats fédéraux et sa place au comité directeur. Cette année-là, les élections cantonales donnèrent lieu, elles aussi, à un conflit ouvert pour l'investiture entre partisans et opposants du maire, le CERES et le courant Mitterrand obtenant la moitié des investitures sur la ville. Jusqu'en 1980, la situation du maire de Montpellier resta difficile, situation aggravée par le boycott médiatique opéré par le quotidien régional *Midi Libre*.

Progressivement, la situation évolua néanmoins en faveur de Georges Frêche. S'appuyant sur un appareil municipal repris en main, il initia une politique de communication inédite de la ville et développa ses grands projets urbains, notamment le projet Antigone. Politiquement, il bénéficia des rivalités internes au courant Mitterrand. En 1980, une partie du courant A, contestant la montée en puissance de Gérard Delfau*, décida de soutenir la candidature de Michel Rocard. Menés par Gérard Saumade, président du conseil général, les anciens mitterrandiens se rapprochèrent de Georges Frêche, permettant à ce dernier de sortir de sa marginalité au sein de la fédération. De fait, en 1981, le maire de Montpellier fut facilement investi aux élections législatives face à Michel Crespy*, redevint député et réintégra ensuite le comité directeur.

Réélu maire en 1983 face à François Delmas, Georges Frêche sortit politiquement renforcé dans une région où la totalité des villes avaient basculé à droite (Béziers, Sète, Nîmes, Carcassonne). Après avoir éliminé ses anciens opposants du conseil municipal, il ne fut plus contesté sur la ville. Vice-président du conseil régional, il fut, en 1986, tête de liste socialiste lors des élections législatives et réélu député. Il perdit la même année sa vice-présidence au conseil régional quand Jacques Blanc, soutenu par le FN, prit la présidence de l'institution. En 1988, lors de la réinstauration du scrutin majoritaire, alors qu'il devait être candidat sur la 2^e circonscription de l'Hérault, il obtint de se présenter sur la 4^e circonscription convoitée par le président du conseil général. Arguant du risque lié au parachutage du RPR Camille Cabana, il eut gain de cause et fut réélu député alors que Gérard Saumade, candidat sur la 2^e, battait son adversaire gaulliste. Réélu maire de Montpellier au 1^{er} tour en 1989, sa réussite politique locale ne lui permit pas de décrocher de responsabilités gouvernementales. Aux dires de l'intéressé, il fut successivement proposé comme ministre par Pierre Mauroy, Michel Rocard et Édith Cresson, mais son nom fut chaque fois rejeté par François Mitterrand, ce dernier ne lui ayant jamais pardonné son revirement politique de 1979.

En 1990, lors du congrès de Rennes, le maire de Montpellier opta pour le courant Jospin alors que la fédération et les élus du conseil général soutenaient celui de Fabius. À l'issue d'un congrès mouvementé, avec la contestation de plus de 300 « fausses cartes » sur Montpellier, l'impossibilité de trouver un consensus entre courants chevénementiste, rocardien et fabiusien permit à Georges Frêche d'imposer son candidat, Robert Navarro, comme premier secrétaire fédéral. Ses résultats qui lui permirent de prendre le contrôle de la fédération aboutirent à un conflit ouvert avec le président du conseil général. Cette conflictualité s'accrut en 1993 quand le maire de Montpellier choisit de se représenter sur la

4^e circonscription. Malgré l'obtention de l'investiture, il fut en butte à la candidature dissidente de Gérard Saumade qui fut victorieux du duel à l'issue du 1^{er} tour et élu député au second. Cette défaite n'obéra en rien la légitimité du maire sur sa ville, puisqu'il fut facilement réélu maire en 1995 avant de revenir député de la 2^e circonscription en 1997. L'année suivante, il renforça son assise territoriale après le retrait de Gérard Saumade et l'élection de son premier adjoint, André Vézinhét comme président du conseil général. Cette année-là, il échoua néanmoins à prendre la présidence du conseil régional. Quoique arrivé en tête, il fut battu par l'alliance que fit l'UDF Jacques Blanc avec le FN pour préserver sa présidence.

Figure même de l' élu entrepreneur, inventeur de la communication territoriale, détenteur d'un bilan de gestion qui transforma fondamentalement Montpellier, Georges Frêche sut aussi s'appuyer sur des outils politiques plus ancrés dans le clientélisme. Dès ses débuts politiques à la mairie, il s'appuya sur un soutien indéfectible des principaux responsables rapatriés mais aussi des associations de Harkis, devenant même l'une des figure de proue du lobby « pied-noir » à l'Assemblée. Vice-président du groupe parlementaire France-Israël, il afficha, de même, un soutien sans faille à la cause juive. Cette emprise locale très forte, mélange d'efficacité technique et de pragmatisme politique expliqua cette capacité à limiter considérablement l'essor de l'extrême droite sur la ville et à limiter toute alternative politique. Ceci étant dit, cette image ambivalente fut progressivement contestée sur la ville. En 2001, il fut obligé de composer politiquement et s'allier au 2^e tour avec la liste des Verts pour l'emporter au second face à la droite. L'année suivante, il fut battu aux élections législatives au 2^e tour par le candidat UMP Jacques Domergue qui s'appuya notamment, dans le quartier de La Mosson, sur un soutien d'une partie des milieux musulmans. De même, fervant défenseur de l'intercommunalité, Georges Frêche, président du district de Montpellier, porta un ambitieux projet de communauté d'agglomération regroupant trente-huit communes. En 2001, il en devint président mais dut gérer, les années suivantes, l'hostilité d'une partie de communes du Nord et de l'Est de Montpellier dont six obtinrent de sortir du périmètre intercommunal après avoir été intégrées de force en 2003. Au début de l'année 2005 la commune de Palavas bénéficia du soutien du gouvernement pour sortir, elle aussi, de l'agglomération.

Malgré ses difficultés, Georges Frêche rebondit politiquement en 2004. Vainqueur de Jacques Blanc, il devint président du conseil régional. Abandonnant à son adjointe Hélène Mandroux la mairie de Montpellier, il garda néanmoins la présidence de l'agglomération. Un temps victime de problèmes de santé au début de son mandat, il revint début 2005 aux affaires. Partisan de l'adoption du Traité constitutionnel européen, il fit campagne pour ce dernier en mai de la même année. En février 2006, débuta pour Georges Frêche l'affaire dite des « harkis ». Son algarade avec un représentant associatif fils de harki prit rapidement une envergure médiatique nationale. La nature des propos jugés inqualifiables du président de région lui valurent une plainte pénale. Condamné, il fut finalement relaxé par la cour d'Appel, relaxe confirmée par cour de cassation en 2009. La médiatisation d'autres dérapages verbaux en 2006 firent de la question « Frêche » un enjeu pour la direction nationale du Parti socialiste. Alors que Georges Frêche soutint la candidature de Ségolène Royal lors de la campagne pour l'investiture présidentielle et s'affichait proche de la majorité de François Hollande, il fut finalement exclu du PS en février 2007. Cette situation, relativement exceptionnelle pour un grand élu socialiste, n'entama en rien son influence au sein de la fédération socialiste de l'Hérault, cette dernière restant contrôlée par ses partisans. En 2008, il fut investi candidat du parti pour les élections sénatoriales avant de retirer sa candidature au profit de Robert Navarro. Lors du congrès de Reims, il afficha son soutien pour la motion Collomb-Royal, alors qu'il entra en conflit ouvert avec le président du conseil général, soutien de la motion Delanoë, André Vézinhét. Toujours président de l'agglomération de Montpellier, il porta un projet de communauté urbaine susceptible de s'étendre de Sète à Nîmes voire Alès.

L'opposition de la majorité des élus de la communauté de Thau-Agglomération (Sète-Frontignan) et des communautés de communes entourant Montpellier stoppa l'avancement de ce projet.

Toujours exclu du PS, Georges Frêche décida de se représenter aux élections régionales de 2010. L'un de ses proches, l'ancien international de rugby Didier Codorniou, fut investi « premier des socialistes », obtenant la majorité des votes militants dans quatre des cinq départements de la région, annonçant clairement être le porte-parole du candidat Georges Frêche et son souhait de se retirer pour lui laisser la tête de liste. Après que le PS eut acté les résultats, suite à un nouveau dérapage verbal en janvier 2010, la direction nationale du parti décida de clarifier sa position vis-à-vis de Georges Frêche et suscita une liste officielle du parti socialiste menée régionalement par Hélène Mandroux, maire de Montpellier. Malgré cette candidature et le refus des communistes, du Parti de gauche et des Verts de s'allier avec Georges Frêche, ce dernier qui fit campagne sur son nom fut facilement réélu dans une triangulaire contre le Front national et l'UMP, réalisant un score de plus de 54 %.

La réélection confortable du président de région ne suscita pas, cependant, de revirement de la direction nationale du parti à son égard. En effet, ses colistiers furent exclus du parti alors que le bureau national décida la mise sous tutelle de la fédération de l'Hérault jusque-là dirigée par Robert Navarro, lui-même exclu du parti.

SOURCES : Arch. départ. de l'Hérault 143 J 243 et 244, 1506 W 122, 225, 248, 249, 171 et 191. — Arch. Fondation Jean Jaurès, fonds Pierre Mauroy (1969-1979), Fonds Parti socialiste, Fédération Hérault. — *Avenir 1934* (1990-2008). — *Combat socialiste* (1970-1989). — Christophe Bourseiller, *Les maoïstes. La folle histoire des gardes rouges français*, Paris, Seuil, 2008. — François Delacroix, *Georges Frêche, la sagesse de la démesure*, éd. Alter Ego, 2007. — Georges Frêche, *La France ligotée*, Paris, Belfond, 1990. — Georges Frêche, *Les éléphants se trompent énormément*, Paris, Balland, 2003. — Georges Frêche, *Montpellier, la longue marche 1970-2020*, éd Empreinte, 2005. — Georges Frêche, *Il faut saborder le PS*, Conversations avec Alain Rollat, Paris, Seuil, 2007. — Karim Maoudj, *Georges Frêche, grandes heures et décadence*, Montpellier, éditions de Paris, 2007. — Alain Rollat : *L'assassinat raté de Georges Frêche*, éd. Singulières, 2008. — Dedieu Olivier, « La campagne des notables : luttes et pouvoirs dans la fédération socialiste de l'Hérault », *Pôle Sud*, N°5, n°2, 1995.

Olivier DEDIEU

*

LECTURES CHOISIES :

Claude BENET, *Guies, fugitius i espies. Camins de pas per Andorra durant la Segona Guerra mundial*, préface de Rosa Maria Viadiu, Andorre la Vieille, Editorial Andorra, 2009, 278 p. ; traduction française par Marguerite Pascual et Maxime Berrio, avec la préface catalane de Rosa Maria Viadiu traduite et une préface française de Pierre Estournel : *Passeurs, fugitifs et espions. L'Andorre durant la 2^e Guerre mondiale*, Toulouse, Le Pas d'Oiseau, 2010, 252 p.

Le livre de Claude Benet, publié en premier lieu en catalan –langue dans lequel il a été rédigé– avant d'être traduit en français vient combler une lacune historiographique concernant le rôle de l'Andorre pendant la Seconde Guerre mondiale. Celui-ci était soupçonné, évoqué souvent de façon allusive, mais jamais abordé franchement et au fond. Il est vrai, comme le remarque Benet que le sujet était tabou en Andorre, davantage qu'en France ou qu'en

Espagne¹. Claude Benet, natif de Bourg-Madame, dans les Pyrénées-Orientales n'est pas un historien professionnel. Andorran, exerçant des responsabilités politiques –il est ministre du tourisme, du commerce et de l'industrie– dans son pays d'adoption², il a entendu des récits pas toujours précis et argumentés de faits qui marquèrent l'histoire de l'Andorre pendant les « années noires » mettent en scène les « passeurs » qui « travaillaient » pour des réseaux étendant leurs ramifications depuis les pays de l'Europe occupée par les nazis ou soumise à leur influence politique jusqu'à l'Espagne et, au delà, vers l'Angleterre, et à partir de 1943, vers l'Afrique du Nord (Algérie et Maroc). Claude Benet a su mettre à profit toute la bibliographie disponible (y compris la polonaise !) et recueillir, alors qu'il était encore temps quantité de témoignages oraux. Son travail qui comble une lacune est donc sérieux et étayé.

Nous avons connaissance de l'activité de ces réseaux tout le long de la chaîne pyrénéenne grâce, en particulier aux travaux pionniers d'Émilienne Eychenne³, complété opportunément par de multiples monographies locales de valeur inégale et l'un des chapitre clés de l'ouvrage de Robert Belot⁴. L'Andorre, toutefois, manquait. Nous savions que les réseaux présents dans les Vallées avaient des connexions inévitables dans les Pyrénées-Orientales, l'Ariège, l'Aude et la Haute-Garonne. Claude Benet, en retraçant l'histoire de ces réseaux précise tout cela. Il montre qui, en Andorre –un pays où les agents de différentes puissances opposées dans la guerre étaient présents– était disposé à s'engager, en ayant conscience des enjeux politiques du conflit. Andorrans ou « étrangers » –des rescapés de la *Retirada* au premier chef– les passeurs firent passer en Espagne des milliers de personnes : des Juifs, des pilotes alliés abattus en France, des Évadés de France » désireux de s'engager dans les FFL ou l'armée d'Afrique du Nord, des Polonais, Hollandais ou Belges en transit vers le Royaume-Uni pour poursuivre la lutte contre les puissances de l'Axe. Benet recense environ vingt-neuf réseaux qui furent actifs en Andorre. Il reconstitue les itinéraires, forcément montagnards, empruntés par les fugitifs et leurs guides et en dresse la carte (p. 223). Il décrit aussi le dispositif mis en place par les Allemands en Andorre et n'oublie pas les sombres affaires qui purent parfois ternir le monde des passeurs andorrans⁵ ou installés en Andorre qui permettent de comprendre pourquoi une chape de plomb a pu reléguer dans l'oubli ces épisodes de l'histoire contemporaine du pays. Le texte de l'auteur est complété par un abondant corpus documentaire (photocopies de documents, photographies de quelques uns des acteurs, passeurs ou fugitifs, que Benet a tirés de l'oubli.

Point de départ de sa méticuleuse recherche, la grande figure de Francesc Viadiu (1900-1992)⁶ a interpellé Claude Benet. Le souvenir de Viadiu était demeuré vivace en Andorre. Ce Catalan~~français~~ exerça des responsabilités politiques dans le cadre de la *Generalitat* et vécut, après la *Retirada* quelques mois à Montpellier avant de s'installer en Andorre à la demande des services secrets britanniques à la fin du printemps ou au début de l'été de 1941. Il fut l'âme de quelques-uns des réseaux les plus actifs méticuleusement recensés par Benet Claude Benet a été intrigué par l'histoire d'Éloïse, évoquée par Viadiu dans *Entre el torb i la Gestapo*⁷. Il a

¹ Le livre pionnier de Josep CALVET (*Les muntanyes de la llibertat. El pas d'evadits pels Pireineus durant la Segona Guerra mundial*, Baelone, Els llibres de l'Avenç, 240 p.), fruit d'une méticuleuse recherche universitaire, comble une lacune. Il raconte l'épopée des Évadés de France et/ou la fuite éperdue d'une France inhospitalière de victimes des persécutions nazies ou vichystes depuis une perspective inhabituelle, le Sud : la Catalogne « espagnole ».

² Adhérant du parti social-démocrate andorran, il a été candidat à toutes les élections locales et nationales à la Massana (2001, 2003, 2005, 2007 et 2009, date de son entrée au gouvernement. Professeur de langues, il a fait ses études de philologie anglaise à l'université de Montpellier III. Il soutenu un DEA à l'université de Perpignan.

³ Émilienne EYCHENNE, *Les Pyrénées de la liberté. Le franchissement clandestin dans les Pyrénées pendant la Seconde Guerre mondiale :1939-1945*, Paris, Éditions France- Empire, 1983, 381 p. ; *Les Portes de la liberté : le franchissement clandestin de la frontière espagnole dans les Pyrénées-Orientales de 1939 à 1945*, Toulouse, Privat, 1985, 285 p.

⁴ Robert BELOT, *Aux frontières de la liberté. Vichy – Madrid – Alger – Londres. S'évader de France sous l'occupation*, préface de Serge BERSTEIN, Paris, Fayard, 1998, 793 p.).

⁵ Il met en valeur les passeurs émérites et désintéressés, comme, par exemple Francesc Areny Naudí, de Canillo.

⁶ Viadiu a publié le récit détaillé de son séjour à Montpellier puis, surtout, en Andorre. Il y fait le récit détaillé de ses activités résistantes (Francesc VIADIU, *Entre el torb i la Gestapo*, Barcelone, Rafael Dalmau editor, 2000, 271 p).

⁷ Cf. les chapitres : « Eloïse » [à Montpellier], pp. 31-49 ; « Eloïse hors circuit » [en Andorre], pp. 221-254.

essayé de retrouver la véritable identité de cette belle jeune femme qui résidait à Montpellier où Viadiu l'avait connue. Éloïse, mourut dans une tempête de neige au printemps de 1944 à proximité de la frontière franco-andorrane, près de Fontargent, au port d'Incles. Elle assurait le passage de deux aviateurs canadiens. Francesc Viadiu assura le transport de son corps et lui trouva une sépulture que, jusqu'à présent, Claude Benet n'a pas réussi à localiser, de la même façon qu'il n'a pu, à ce jour, redonner sa véritable identité à la belle héroïne montpelliéraine de la « guerre secrète » des Pyrénées.

André BALENT

* * *
*

NOTES DE RECHERCHES :

UN PROSCRIT CERDAN DE 1851 À MAJORQUE (1852 ; 1853-1855) : JOSEPH CARBONELL (1817-1862), MAIRE D'UR, CONSEILLER GÉNÉRAL DE SAILLAGOUSE, DÉMOCRATE SOCIALISTE

Joseph Carbonell, un activiste « rouge » en Cerdagne:

Des publications antérieures¹ nous ont permis d'aborder la trajectoire d'un Cerdan juriste de profession, Joseph Carbonell (Ur, Pyrénées-Orientales, 1817 : Puigcerdà, 1862). Nous voudrions, dans cet article, remettre en perspective un des aspects de la proscription de ce militant démocrate-socialiste de la Seconde République qui fut maire de sa commune natale et conseiller général du canton de Saillagouse, de 1848 à 1851.

Riche propriétaire foncier, issu d'une des « maisons » (*cases*)² les mieux dotées de sa commune, il avait adhéré aux idées les plus avancées qui firent de lui l'un des cadres les plus en vue de l'extrême gauche du département, le seul (ou presque³) élu de sa mouvance au conseil général. Cette élection était paradoxale, car la Cerdagne, c'est à dire, pour l'essentiel le canton de Saillagouse, n'était pas a priori une des terres d'élection des « Rouges » qui se révélèrent au grand jour à l'occasion de la proclamation de la Seconde République. Terre de libéraux modérés, hostile, dans sa majorité, aux excès du *carlisme* (c'est à dire du légitimisme), la Cerdagne était également éloignée de la gauche radicale, bien implantée dans nombre de communes du Roussillon, des bas et moyens Conflent et Vallespir. La difficile élection de Joseph Carbonell à l'assemblée départementale, le 17 août 1848, s'explique autant par la conjoncture politique du moment que par le prestige que lui conférait son titre de docteur en droit et celui, social, de sa *casa*.

Au conseil général, Joseph Carbonell manifesta son intransigeance politique face au préfet Henri de Pougeard-Dulimbert et à ses collègues, presque tous affidés du « parti de l'ordre ».⁴ Il osa, en août 1851, défier le représentant du prince président Louis-Napoléon Bonaparte dans le département lors de la mémorable séance où il dénonça avec courage et fougue une motion de ses collègues du « parti de l'ordre ».⁵ Après le coup d'État, il refusa, en sa qualité de maire d'Ur, d'afficher la proclamation du préfet Pougeard-Dulimbert en lui écrivant que jamais il ne serait « *le valet d'un parjure* ».

¹ André BALENT, « Josep Carbonell jurista, hisendat i revolucionari (Ur, 1817-Puigcerdà, 1862) », *Quinzè quadern d'informació municipal*, Llívia, 2003, pp. 135-142 [et traduction en français par René Merle, sur le site de l'Association 1851-2001, www.1851-2001.fr.st]; « L'exil de Joseph Carbonell (1817-1862), élu cantonal, quarante-huitard cerdan proscrit », *Domitia*, 6, Perpignan, 2005, pp. 93-102 + 4 p. d'erratum [notes].

² La société rurale cerdane, comme celle des vallées pyrénéennes, prenait appui sur cette structure anthropologique. Les *cases* riches étaient influentes au plan politique (André BALENT, *La Cerdagne du XVII^e au XVIII^e siècle. La famille Vigo, casa, frontières, pouvoirs*, Perpignan, Trabucaire, 2003, 334 p.).

³ BALENT, *op. cit.*, 2005.

⁴ À l'exception, notable, du conseiller général d'Arles-sur-Tech, le docteur Jean Pujade, d'Amélie-les-Bains, beau-père de Jean Batlle, agitateur « rouge » d'Arles que connaissait fort bien Carbonell.

⁵ Conduit par une personnalité, par ailleurs remarquable, François Jaubert de Passa, président du conseil général (1848-1852).

Le pouvoir, en préparant le coup d'État, avait également envisagé qu'il susciterait des résistances, surtout là où les « Rouges » étaient bien implantés. Dans les Pyrénées-Orientales, la résistance, y compris par les armes, ne concerna dans l'est du département, que quelques zones du Roussillon, du bas Conflent et du bas Vallespir.¹ La Cerdagne, contrée volontiers « modérée », demeura en dehors d'une mobilisation qui, localement, culmina le 7 décembre.

Mais Joseph Carbonell, en tant que cadre de stature départementale du « parti » démocrate-socialiste, fut inclus dans la répression par la commission mixte des Pyrénées-Orientales et, à ce titre, fut condamné à l'expulsion de France.² En effet, le successeur de Pougeard-Dulimbert considérait que Carbonell s'était « signalé non sans motifs comme un des chefs les plus exaltés de la démagogie ».³ En fait, le proscrit n'avait guère attendu⁴. Aussitôt après avoir adressé à Pougeard-Dulimbert sa lettre du 4 décembre, il n'avait pas tardé à franchir la frontière, toute proche du village qu'il administrait.

Proscrit ... en Cerdagne espagnole :

Installé d'abord à Llivia où il avait des cousins,⁵ il se fixa ensuite à Puigcerdà d'où il pouvait aussi surveiller la gestion de ses propriétés. Tout ce serait bien passé s'il ne s'était mêlé de la vie politique puigcerdanaise.⁶ Joseph Carbonell était en contact avec des sympathisants démocrates socialistes de la Cerdagne française et avec des citoyens de Puigcerdà dont certains membres de l'*ayuntamiento constitucional*, à commencer par le maire élu le 4 novembre 1851, Mateu Riu. Carbonell avait constitué une sorte de « société secrète » socialiste transfrontalière.⁷ C'est une lettre du préfet des Pyrénées-Orientales au consul de France à Palma de Majorque qui nous apprend que cette activité politique « séditeuse » avait motivé la décision du gouvernement espagnol de demander au capitaine général de Catalogne de procéder à son arrestation et de l'assigner à résidence aux Baléares.⁸

Proscrit à Majorque ; contexte politique et social des séjours d'un activiste politique cerdan :

Joseph Carbonell a expliqué qu'il fut « interné » onze mois et demi à Palma, localité qu'il put quitter, provisoirement, le 5 décembre 1852, date où il fut admis à résider à Barcelone. Lorsqu'il parle d'« internement »⁹, il y a abus de langage. En fait il était assigné à résidence. Le capitaine général de Catalogne ne faisait que satisfaire le préfet des Pyrénées-Orientales qui craignait que, résidant à

¹ André BALENT, « La résistance au coup d'État du 2 décembre 1851 et la répression gouvernementale », *Massana*, 20, Argelès-sur-Mer, 1973, pp. 396-408 ; Peter MCPHEE, *Les semailles de la République dans les Pyrénées-Orientales*, Perpignan, Publications de l'Olivier, 1995, 507 p.

² Les « commissions mixtes » rassemblaient, dans les départements, le préfet, le général, et le procureur. Le préfet en était le président. Elles statuaient sur le sort des « prévenus » et prononçaient des peines allant de la déportation à Cayenne à la surveillance policière.

³ Archives départementales des Pyrénées-Orientales (ADPO), 1 M 565, lettre du préfet des PO au ministre de la Sûreté générale 7 juillet 1852). Henri de Soubeyran-Raynaud remplaça Pougeard-Dulimbert en mai 1852.

⁴ Les « démocrates socialistes » du département menacés de proscription au lendemain du coup d'État, en particulier dans les communes frontalières, se réfugièrent en territoire espagnol et n'allèrent pas bien loin. Ce fut le cas de Jean Chaubet de Laroque-des-Albères (André BALENT, « Jean Chaubet (1815-1871), maire démocrate-socialiste de Laroque-des-Albères et l'insurrection du 7 décembre 1851 dans l'Albera contre le coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte », in dir. Martine CAMIADE, Myriam ALMARCHA, *Terra de passage, de mémoires et d'identités. Terra de pas, de memòries i d'identitats*, Actes du colloque de Banyuls-sur-Mer, 3-5 mai 2005, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2005, pp. 141-165).

⁵ BALENT, 2003, article, *op. cit.* Les Carbonell étaient à Gorguja, hameau de l'enclave de Llivia depuis le XIII^e siècle au moins. La branche de la famille installée à Ur était issue de Gorguja.

⁶ Puigcerdà était une ville libérale. Lors du coup d'État du 2 décembre, l'Espagne était gouvernée par les libéraux modérés. Les libéraux progressistes, dans l'opposition, ne revinrent au pouvoir qu'à la faveur du *pronunciamiento* de juillet 1854. Commença alors le *bienni progressista* (1854-1856) qui fut une sorte de 1848 péninsulaire. On comprend que Carbonell qui connaissait beaucoup de monde à Puigcerdà ait pu y trouver, aussi, des amis politiques, y compris parmi les élus municipaux (au suffrage censitaire), cf. Arxiu comarcal de la Cerdanya (ACCE), 10-1, eleccions municipals, Puigcerdà.

⁷ Pour les détails, cf. BALENT, *op. cit.*, 2005.

⁸ ADPO, 1 M 565, brouillon de la lettre du préfet au consul de France à Palma de Majorque, 4 mai 1852.

⁹ Ou lorsque les autorités françaises ou espagnoles utilisent ce mot ou celui d'« internation » (sic).

Puigcerdà, à proximité de son village natal, il ne profitât de la situation géographique avantageuse de la petite capitale de la Cerdagne espagnole afin de rencontrer des amis de la Cerdagne française et poursuivre ainsi des activités politiques « subversives ». De plus, son intérêt pour la politique locale puigcerdanaise ne pouvait que conforter les autorités espagnoles dans leur volonté d'éloigner Joseph Carbonell. Plus tard, alors que Joseph Carbonell était revenu s'installer à Puigcerdà (hiver, début du printemps 1853) après avoir séjourné brièvement à Barcelone, le consul de France à Perpignan, ¹ fit savoir au préfet des PO² qu'il avait tenu compte des informations qu'il lui avait transmises concernant les activités politiques de Joseph Carbonell à Puigcerdà et que, en conséquence, le ministre de l'Intérieur à Madrid demandait qu'il fût à nouveau éloigné de la Catalogne. Aussi, le proscrit cerdan fut amené, à nouveau, à résider à Palma. Au mois d'août 1853, toutefois, Joseph Carbonell était à nouveau à Puigcerdà afin de pouvoir surveiller les travaux agricoles dans ses propriétés de la Cerdagne française et sollicitait une autorisation afin de pouvoir entrer en France pendant la journée et de retourner chaque soir à Puigcerdà. Il réitéra une demande similaire en mars 1854 pour les mêmes raisons mais aussi parce qu'il devait rendre visite à un ami intime³ en train de rendre l'âme⁴

Ainsi, Joseph Carbonell résida à Palma du début du mois de janvier 1852 jusqu'au 5 décembre 1852, puis à nouveau sporadiquement, à partir de 1853, jusqu'en 1855 au moins.

Nous n'avons aucun détail sur les conditions d'un séjour auquel le Cerdan finit par trouver quelques charmes. Mais nous pouvons, cependant, tenter d'entrevoir en quoi un proscrit aisé, disposant de revenus cossus, pouvait trouver quelque intérêt (outre la douceur du climat hivernal) à une résidence à Palma. Et ce, d'autant plus, que, agitateur né et révolutionnaire mû par des convictions profondes, il se serait profondément ennuyé, s'il n'avait rencontré au moins quelques interlocuteurs avec qui évoquer le futur de la France et de l'Espagne, sans parler de celui de l'humanité.

Lorsque le Cerdan Carbonell débarqua à Majorque, il fut coupé d'un milieu qui lui était familier. Certes, sa connaissance du catalan et de l'espagnol pouvait lui permettre de passer inaperçu dans sa ville d'accueil. Au pire, sa façon (cerdane) de parler le catalan pouvait le faire passer pour un Barcelonais. Mais, assigné à résidence, il ne pouvait guère se permettre de participer à la vie politique locale, ce qui eût sans doute motivé son assignation à résidence dans des régions encore plus éloignées comme l'Andalousie ou les îles Canaries.⁵

Mais il y avait à Palma, ville de 40 000 habitants, une colonie groupant environ deux cents citoyens français. D'après le consul de France à Palma, elle bénéficiait « *des avantages qui résultent de la facilité des rapports avec les habitants du pays et la douceur de leurs habitudes* ».⁶

On peut supposer que Joseph Carbonell, propriétaire aisé, n'a eu guère de difficultés pour survivre dans son exil forcé. Toutefois, on peut comprendre qu'il se soit inquiété, à plusieurs reprises, de la gestion de ses propriétés cerdanes. Ce souci –et pas seulement sa volonté de poursuivre son activité de propagande en Cerdagne– explique pourquoi Joseph Carbonell a souhaité revenir à Puigcerdà.

Il a pu facilement nouer des contacts avec certains des Français présents à Palma et a eu forcément des contacts politiques discrets avec les quarante-huitards exilés ou assignés à résidence à Palma⁷ puis à Barcelone⁸. La petite colonie française de Majorque était en partie composée de proscrits qui

¹ C'était alors Miguel de Tovar [Miguel de Tobar y Peralta]. Cf. María E. GÓMEZ ROJO, « El consulado español en Perpignan durante los siglos XIX y XX (IIª parte) », *Revista europea de derecho de la navegación marítima y aeronáutica*, XV, 1999, pp. 2079-2090.

² ADPO, 1 M 565, lettres du consul d'Espagne à Perpignan au préfet des PO, 6 avril 1853, 4 mai 1853.

³ Il s'agissait de François Rigole (ou Rigola), ex maire d'Ur qui administrait ses propriétés pendant ses séjours aux Baléares ou à Barcelone.

⁴ BALENT, 2005, *op. cit.*

⁵ Ce fut le sort d'émigrés français en Espagne hostiles à la révolution, après que le gouvernement de Godoy eut conclu la paix de Bâle avec la Convention thermidorienne (1795).

⁶ Archives du Ministère des affaires Étrangères, rapport du consul de France à Palma au ministre des Affaires Étrangères, 4 avril 1860.

⁷ Il put aussi rencontrer des quarante-huitards, encore plus nombreux, à Barcelone.

⁸ À Barcelone, ils étaient plus nombreux qu'à Majorque. Il y avait, parmi les proscrits, Théophile Marcou (1813-1893), avocat carcassonnais, le leader des républicains audois, ami, alors, de Digeon (Paul TIRAND, *Émile Digeon 1822-1894. L'itinéraire singulier d'un communal*, Paris, L'Harmattan, 2007, 239 p.). Sur la trajectoire de Marcou, républicain très modéré sous la III^e République, qui termina sa carrière politique comme sénateur inamovible, cf. la notice de Jean

avaient fui à temps la répression, ou qui, comme Carbonell, avaient fait l'objet d'une mesure d'expulsion du territoire. Il y avait aussi des proscrits, déportés en Algérie, qui avaient réussi d'audacieux projets d'évasion. Tel était le cas, par exemple d'Émile Digeon (1822-1894)¹, un Audois installé à Montpellier, victime, avec son père Stanislas, de la commission mixte de l'Hérault. Émile Digeon, avec son père, débarqua à Majorque le 14 janvier 1853. Si Carbonell n'a pu que le croiser, à la fin de son premier séjour à Palma, il l'aura forcément rencontré lorsque, plus tard, il revint à Majorque.

Quant à l'extrême gauche républicaine locale, elle ne se manifestait guère au début des années 1850. Elle ne le fera que plus tard, à la fin des années 1860², lors du *Sexenni Revolucionari*.³ Quels contacts Joseph Carbonell a-t-il pu nouer avec l'extrême gauche majorquine et baléare ?

Miquel Quetglas, libre penseur et républicain, avait certes créé, dès 1852, un des premiers centres d'instruction populaire progressiste, le *Centre instructiu republicà*.⁴ Catalanophone et hispanophone, Joseph Carbonell a pu nouer des contacts militants à Palma comme il l'a fait à Puigcerdà (qui pour lui, n'était pas vraiment, c'est le moins que l'on puisse dire, une ville « étrangère »).

De retour en Cerdagne espagnole, dès 1853, tenté de revenir sporadiquement en Cerdagne française, Joseph Carbonell qui espérait alors une amnistie, ne put en bénéficier et eut, au contraire, des démêlés avec les autorités françaises (des Pyrénées-Orientales) et espagnoles. Nous avons raconté en détail⁵ ces épisodes politico-policiers, souvent douloureux pour Carbonell qui demeura, parmi les proscrits nord catalans, l'un des moins susceptibles de bénéficier de la moindre indulgence. Pour cette raison, il s'entretint avec le préfet des PO, à Puigcerdà, le 7 septembre 1853.⁶ Il demandait, une fois, de plus de pouvoir, depuis Puigcerdà, se rendre à Ur afin de veiller à la bonne marche de ses propriétés agricoles. Le préfet, successeur de Pougeard-Dulimbert, l'assura que, lors d'un séjour à Paris, il interviendrait en sa faveur. Mais Carbonell ne voulait pas vivre à Puigcerdà, dans la tentation permanente de se rendre en Cerdagne française. C'est donc de façon tout à fait volontaire, cette fois, qu'il se retira à Majorque, « promettant de ne pas rentrer de longtemps en Cerdagne ».

Épilogue :

Un rapport du sous-préfet de Prades au préfet des Pyrénées-Orientales (5 novembre 1855), nous apprend incidemment que Carbonell habitait Puigcerdà pendant l'été et l'île de Majorque pendant l'hiver⁷. Il le fit jusqu'en 1855, au moins. Mais on peut penser qu'il persévéra dans ces habitudes dans les années qui suivirent. Il avait, de toute évidence, pris goût à la douce villégiature hivernale de Palma, réservant l'été à l'agréable climat cerdan et à la surveillance des travaux agricoles qui battaient leur plein. Il avait donc trouvé ses marques dans la société baléare, à la fois, sans doute, parmi les autochtones qui partageaient ses idées et ses espoirs, mais aussi dans la colonie française, parmi,

MAITRON, in *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, III, [Paris, Éditions Ouvrières], 1966, p. 38 ; *Ibidem*, VII, 1970, pp. 250-251.

¹ Émile Digeon (1822-1894), né à Limoux, sera, en mars 1871, l'âme de la Commune de Narbonne (cf. Marc CÉSAR, *La Commune de Narbonne (mars 1871)*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 1996, 305 p.). Paul Tirand, historien du Lauragais, a récemment révélé les détails du long séjour majorquin d'Émile Digeon, marié à Palma et bien intégré dans les milieux de la prospère bourgeoisie libérale de la capitale de l'archipel (TIRAND, 2007, *op. cit.*).

² Pere GABRIEL, *El moviment obrer a Mallorca*, Barcelone, Curial-Lavínia, 1973, 329 p. [pour les années du *Sexenni* à Majorque, cf. les pp. 7-19]. Cet historien signale également la formation (1870) à Palma, dans le sillage du républicanisme fédéral, d'une section affiliée à la fédération régionale espagnole : l'Association Internationale des Travailleurs (AIT), la Première Internationale (cf. aussi : Josep TERMES, *Anarquismo y sindicalismo en España. La Primera Internacional (1864-1881)*, Esplugues de Llobregat, Ediciones Ariel, 1972, 670 p.).

³ Ces années, marquées par l'agitation sociale et politique coïncident avec la période qui va de l'abdication d'Isabelle II (1868) à la chute de la Première République (1873-1874). À noter, que l'Audois Émile Digeon, à nouveau présent à Majorque après l'échec de la Commune, fut influencé doctrinalement par le « républicanisme fédéral ». Il était devenu l'ami de certains des leaders locaux de cette mouvance politique péninsulaire, tels Miquel Quetglas i Bauzá (1826-1872).

Depuis Majorque, Digeon tint une chronique dans *La Fraternité* de Carcassonne dans laquelle il faisait part de son enthousiasme pour la dynamique révolutionnaire qui avait fini par atteindre les Îles Baléares, jusqu'alors si « tranquilles ».

⁴ TIRAND, 2007, *op. cit.*, p.129 ; Pere GABRIEL, « Quetglas i Bauzá, Miquel », *Gran enciclopèdia catalana*, 12, Barcelone, Enciclopèdia catalana SA, Barcelone, 1978, p. 248.

⁵ BALENT, 2005, *op. cit.*

⁶ ADPO, 1 M 565 : c'est dans une lettre du 29 mars 1854 que Joseph Carbonell fit allusion à l'entretien privé qu'il eut avec le préfet des PO, à Puigcerdà, le 7 septembre 1853.

⁷ ADPO, 1 M 565, lettre du sous-préfet de Prades au préfet des Pyrénées-Orientales, 5 novembre 1855.

notamment, les proscrits, qui, tels le languedocien Digeon, étaient parfois fort bien intégrés à la société locale. Des sources espagnoles complémentaires (à Palma et à Barcelone) et les archives françaises du ministère des Affaires étrangères (correspondance consulaire de Palma) recèlent peut-être de précieuses informations sur Joseph Carbonell, ses activités, les liens sociaux, culturels et politiques qu'il avait réussi à tisser dans la capitale des Baléares.

Joseph Carbonell disparut prématurément en 1862. Il n'a pas été amnistié, à la différence de l'immense majorité des proscrits nord catalans. Sa mort, dans la force de l'âge, l'aura empêché de connaître la fin du Second Empire et la Commune. Il n'a pu connaître les bouleversements du *Sexenni revolucionari* dont les manifestations à Majorque ont influencé, au plan des idées, le proscrit audois, Émile Digeon. On peut raisonnablement penser que le tournant des années 1860 et 1870 aurait relancé une carrière politique interrompue par le coup d'État du 2 décembre 1851.

André BALENT

*

L'ÉTAT FRANÇAIS ET SES ENNEMIS INTÉRIEURS PENDANT LA GUERRE FROIDE : LE CAS DE L'HÉRAULT

Le maintien de la sécurité compte parmi les grandes fonctions régaliennes. Cela inclut la défense du territoire et la lutte contre les menaces intérieures. Leur représentation varie en fonction de la situation internationale et de l'état de la société.

La phase la plus intense de la guerre froide, que l'on peut situer entre 1947 et 1962, est une période privilégiée pour l'étude des techniques de surveillance et aussi de répression : l'État français, au sortir de la deuxième guerre, affronte en même temps les fractures de 1947 et les guerres de décolonisation en Indochine puis en Algérie, dans un contexte de flambée sociale, de grèves et d'émeutes¹. Aussi organise-t-il des pratiques contre-subversives qui évoluent avec sa vision des menaces.

De 1947 à 1955, l'ennemi intérieur est le PCF. Ses moyens : les manifestations et les grèves. Ceux du gouvernement : le recours à l'armée :

Comment ce parti devenu un parti de gouvernement depuis la Libération, celui qui, dans l'Hérault, a recueilli le maximum de suffrages, en est-il venu en 1947 à être rejeté par les autres partis et mis à l'index par l'État ? Un rapport des RG de Montpellier d'octobre-novembre 1947 dit que « *la bataille s'est déroulée sur la ligne de partage du communisme et de l'anti-communisme* »². Jules Moch, ministre de l'Intérieur de novembre 1947 à février 1950 adopte une posture d'affrontement contre des manifestations et des grèves qu'il juge « insurrectionnelles » et contre les communistes désignés comme ennemis.

Les manifestations de ménagères, qui avaient été écrasées par la répression allemande en 1943 et 1944, avaient repris et foisonné après la Libération, la CGT et l'UFF étant les interprètes du mécontentement social.³ Car le pain lui-même fait défaut : en mai 1947, la ration est fixée à 200 g par jour alors que dans les départements voisins, elle est de 300 g. Et il est souvent noir. Les salariés les plus modestes renoncent à la viande, accessible seulement sur des marchés noirs. Dans son rapport de mai 1947, le préfet Weiss parle de « *l'intérêt passionné du public pour toutes les questions d'ordre économique et son indifférence croissante à l'égard des problèmes de politique intérieure et extérieure* ». Avec ou après les ménagères, les salariés prennent le relais au printemps de 1947. Le préfet Weiss voit alors que l'opinion publique évolue :

« *La division de l'Europe en deux blocs, les hostilités en Grèce et les récents événements internationaux sont souvent considérés comme le prélude d'une guerre qui ne saurait tarder à*

1 Jean-Pierre Rioux, *La France de la Quatrième République*, I. *L'ardeur et la nécessité*. Editions du Seuil, Paris, 1980, 310 p.

2 Arch.dép. Hérault, 356 W 51/1.

3 Hélène Chaubin, « L'Hérault », in *Le temps des restrictions en France, 1939-1949*, Cahiers de l'IHTP, n°32-33, mai 1996, pp171-193.

éclater »¹. Les rumeurs qui circulent sont la cause et l'effet de la peur. Le rapport de septembre-octobre évoquera une « *psychose de guerre prochaine* ». En exemple le préfet mentionne une rumeur qui interprète une récente explosion à Brest comme un sabotage visant à détruire une des bases françaises où pourraient être préparés les bâtiments de guerre en cas de conflit. Que craint-on ? La reprise d'une guerre que pourrait, par exemple, entraîner une intervention en Grèce des Anglais et des Américains. Ou une initiative soviétique qui serait soutenue par les communistes. Les zones d'occupation ont été déterminées à Yalta mais bien des incertitudes demeurent quant au devenir politique de l'Europe.

Jusqu'aux municipales d'octobre 1947, les communistes ont temporisé malgré leur éviction du gouvernement en mai. Mais les données internationales et nationales les poussent à la radicalisation : ce sont les critiques insultantes que leur adresse Jdanov lors des discussions de Szlarska-Poreba en septembre², puis, localement, en octobre, la déception que leur vaut le résultat des municipales. En effet, dans l'Hérault, l'alliance entre socialistes et radicaux met souvent en échec les candidats communistes. Arrivés en tête à Montpellier, Béziers et Sète, ils ne dirigeront cependant aucune de ces trois villes alors que Sète et Béziers avaient choisi un maire communiste en 1945. Les communistes sont isolés sans l'avoir souhaité.

En novembre débutent des grèves dont la tonalité est nouvelle³. Jules Moch est appelé au ministère de l'Intérieur. La détermination de cet ancien député de l'Hérault marque dans la période une volonté d'État de mener une guerre intérieure pour endiguer le flot des grèves qui, jusqu'au début de décembre, ont couvert les grandes zones urbaines et les bassins industriels. Au Palais-Bourbon, du 29 novembre au 3 décembre, les mesures proposées pour « la défense de la République et la liberté du travail » mobilisent jour et nuit les députés. Un paroxysme est atteint dans la nuit du 1^{er} au 2 décembre avec l'intervention prolongée du député de l'Hérault Raoul Calas. Calas rappelle le refus des soldats du 17^e RI en 1907 de tirer sur les viticulteurs à Béziers. « *Un geste à la fois républicain et patriote. D'autres suivront son exemple* ». Or, Jules Moch veut pouvoir faire appel à l'armée contre les grévistes : ce qui explique les termes employés par Herriot président de l'assemblée quand il demande l'exclusion temporaire de Calas « *pour appel à l'insurrection de l'armée contre les ordres qui peuvent lui être donnés* ». Il est expulsé à 6h du matin par la Garde du Palais.

Dans l'Hérault, on compte alors 25 000 grévistes, ce qui place le département parmi les meneurs de la grève. Le gouvernement s'inquiète avant tout de la situation sur les voies ferrées et dans la zone des industries chimiques de l'étang de Thau. Le secrétaire fédéral Paul Balmigère est interpellé le 3 décembre 1947. Puis un reflux des grèves se produit. Robert Mencherini⁴ a cité les conclusions de Jules Moch sur cette phase : « *Le PC [...] espérait s'emparer du pouvoir, sans avoir besoin d'une insurrection armée, en créant une situation économique insoluble et en provoquant un affaïssement de l'autorité* ». Désormais, avec l'accord de l'Assemblée, le ministre de l'Intérieur peut faire appel aux réservistes et rappeler le contingent de la classe 1943. En 1948, les rapports des RG entretiennent la perspective d'une guerre venue de l'Est et soutenue par les communistes. Après le « coup de Prague » de février, ce pourrait être « le coup de Paris »⁵. Peurs et rumeurs continuent : dans la nuit du 16 au 17 juillet 1948, des avions survolent Béziers. Le 18, le *Béziers républicain* fait des hypothèses : ces avions seraient-ils venus « *pour effectuer certains parachutages clandestins [...] à l'intention de formations politiques qu'on arme en vue d'une opération des masses ?* ».

En octobre 1948, la CGT déclenche une grève chez les mineurs. FO y est hostile. À Graissessac, Camplong, Le Bousquet d'Orb, Plaisance, la Compagnie des mines fournit des plans détaillés aux troupes que Jules Moch charge de quadriller le secteur : un détachement d'infanterie coloniale et des sections du 9^e Régiment d'Artillerie. Ils ont ordre d'ouvrir le feu en cas de « violences graves ». Des tracts circulent qui parlent de grèves dans d'autres pays, de l'Est comme de l'Ouest, et affirment que jamais « le peuple français ne fera la guerre à l'Union soviétique »⁶. Le 29 novembre, c'est la CGT qui donne l'ordre de reprise. Les poursuites judiciaires pour atteintes à la liberté du travail aboutissent en 1948 devant les tribunaux correctionnels ; des responsables syndicaux polonais et

1 Arch. dép. Hérault, 356 W 51/2, rapports préfectoraux du 10 avril au 15 mai 1947 et du 10 juillet au 10 août 1947.

2 Conférence internationale en Pologne, qui fut constitutive du Kominform, tenue du 22 au 25 septembre 1947

3 op. cité en note 3.

4 Robert Mencherini, *Guerre froide, grèves rouges*, éditions Syllepse, 1998, p. 77 et note 218

5 ADH, 356 W 168, Rapports des RG, 1948.

6 Idem. 322 W 11, cabinet du préfet, Grèves 1947-1948.

tchèques sont expulsés. Le vice-consul de Pologne à Alès est soupçonné d'avoir encouragé le mouvement des mineurs. En septembre 1949, le consul de Pologne à Marseille vient à Graissessac. Devant un auditoire d'une quarantaine de mineurs polonais, il critique la politique internationale de la France, recommande la confiance dans l'Union soviétique et l'adhésion au parti communiste polonais¹. En janvier, Maurice Thorez, à Béziers, s'indigne de l'arrestation de Polonais dont certains avaient participé à la Résistance². Les communistes, Français et étrangers, sont très surveillés, parce que la peur de la guerre est au paroxysme : en 1950, pendant l'été, il y a eu tant de bruits sur son imminence en Europe qu'on a revu les queues se former aux portes des magasins d'alimentation. On raconte à Montpellier que l'aéroport de Fréjorgues se prépare à l'accueil de l'aviation militaire américaine. Du côté communiste, on voit dans la guerre en Corée une prémisse de la troisième guerre mondiale. Du côté socialiste, au Congrès extraordinaire de la fédération qui se tient à Béziers le 29 octobre, on accuse l'URSS d'être responsable des menaces de guerre et on demande en urgence le réarmement des nations occidentales³.

Dans ce contexte se déroule une vaste opération policière contre les réfugiés communistes étrangers. La méthode choisie à leur égard est alors la rafle suivie d'expulsions :

Ce sont les membres du PCE (parti communiste espagnol) et de la *Solidaritat obrera* (fraction communiste de l'UGT (Union générale des travailleurs) qui sont réputés en connivence avec les communistes héraultais. Entre eux se sont tissés des liens qui tiennent à une analyse identique de la question espagnole et qui remontent parfois à la période de la Résistance⁴. Avec la guerre froide, ces Espagnols eux aussi sont devenus des « ennemis de l'intérieur ».

Le nom de code de l'opération policière montée contre eux en 1950 est « Boléro-Paprika ». Le boléro est une danse d'origine espagnole et le paprika un condiment très utilisé en Europe de l'Est. La colonie espagnole est importante et influente dans l'Hérault. En 1950, sur les 50 000 étrangers qui y résident, 40 000 sont espagnols. Ces exilés sont politiquement divisés. Les 8 et 9 septembre 1950, 288 personnes sont appréhendées par la police française sur 404 qui étaient visées. Sur les 288, 177 espagnols et 108 autres nationalités – dont un groupe de 59 Polonais –. De plus, 9 organisations espagnoles communistes ou proches, dont le PCE, sont dissoutes et leurs journaux interdits (arrêtés du 7 septembre et 27 octobre 1950)⁵.

Les origines de l'opération sont dans les craintes exprimées depuis 1948 par les préfets des départements proches des Pyrénées, dans les exigences d'une réconciliation avec l'Espagne à cause de la guerre froide, et dans le réel activisme antifranquiste des réfugiés politiques espagnols soutenus par les organisations communistes françaises. Alfred Coste-Floret, député-maire MRP de Bagnères-de-Luchon, interpelle le gouvernement le 12 juillet 1950 sur l'activité clandestine du PCE en France⁶.

Auxiliaires précieux pendant l'occupation allemande, ces Espagnols sont devenus gênants. On ne veut plus éliminer la dictature franquiste, mais uniquement renforcer diplomatiquement et militairement le bloc occidental. Les arrestations ont été déclenchées en vertu d'une procédure administrative, par l'article 10 du code d'instruction criminelle. Le préfet de l'Hérault, Louis Feyfant, a reçu le 7 septembre à 10 h 45 une communication téléphonique du préfet de l'Aude lui demandant la recherche et l'arrestation de ressortissants étrangers domiciliés dans l'Aude mais en résidence provisoire dans l'Hérault (septembre est le mois des vendanges). 26 départements, toute la France du sud, sont concernés, – en premier lieu la Haute-Garonne –. Les listes nominatives des personnes à arrêter accompagnent ce courrier. Le préfet de l'Hérault écrit dans son rapport : « *Ce n'est qu'à la relation qui m'a été faite, vers 16 h, d'un communiqué de la radiodiffusion française, que j'ai saisi clairement la nature et l'importance de l'opération policière à laquelle j'étais appelé à participer* ». C'est donc à 16h30 qu'il a donné ses ordres à la police et à la gendarmerie⁷. Propos qui font contraste avec ceux du préfet de Haute-Garonne, l'un des initiateurs de cette opération qui écrivait déjà en 1948

1 Idem, 322 W 1, rapport préfectoral du 13 octobre 1949.

2 Idem, rapport du 16 janvier 1950 ;

3 ADH, 322 W 1, rapports préfectoraux.

4 Idem, 84 W 6, Les colonies étrangères, rapport du 5 juillet 1950.

5 Jordi Guixé i Coromines, *L'Europa de Franco, l'esquerra antifranquista i la « caça de bruixes » a l'inici de la guerra freda, França 1943-1951*, Publicacions de l'Abadia de Monserrat, Barcelona, septembre 2002, 255 p.

6 José Cubero, *Les Républicains espagnols*, éditions Cairn, Pau, 2003, 365p.

7 ADH, 320 W 6, rapports préfectoraux.

que les membres du PCE pouvaient « *du jour au lendemain se transformer en redoutables adversaires des autorités françaises* ». La synthèse de ce préfet sur le PCE en France en janvier 1950 décrit une masse de dizaines de milliers de militants aguerris, répartis aux approches des Pyrénées, organisés en structures paramilitaires, disposant d'armes, de matériel de liaison radio et même à Toulouse d'une clinique privée, rue Varsovie. Dans les mois suivants, les préfets concernés sont appelés à présenter des rapports locaux (en avril et juillet pour l'Hérault). A Paris, Jules Moch, ministre de l'Intérieur jusqu'en février 1950, ayant dénoncé une collusion entre réfugiés espagnols et les « professionnels de l'agitation », avait déjà préconisé des mesures coercitives¹. Ce fut son successeur Henri Queuille qui les prit. En effet, le déclencheur fut la découverte de dépôts d'armes en Haute-Garonne à Barbazan en février puis en mars à Carbonne et dans l'Aude à Quillan. Période où le chef de la police spéciale franquiste Polo-Bodrero se trouvait à Paris².

Les autorités espagnoles ne sont pas pleinement satisfaites : le ministre des Affaires étrangères remarque que toutes les personnes ciblées n'ont pas été arrêtées et que les organisations interdites continuent leur action dans la clandestinité. À Montpellier, Noguès y Biset³ affirme également que l'annonce de certaines arrestations comme celles d'Antonio Mije et Vicente Uribe ou du député ex-communiste Del Barrio sont sans fondement, soit qu'ils aient été prévenus, soit, pour le dernier, qu'il se trouve en Yougoslavie, invité par le maréchal Tito. Or, les deux premiers sont les dirigeants du PCE soutenus par le Kominform et Del Barrio appartient à la fraction dissidente titiste. Quant aux interpellés, ils ont été assignés à résidence soit en Corse (61 Espagnols) soit en Algérie (84 espagnols) ou, pour les 32 autres, expulsés vers l'est –soit en Pologne, soit en Tchécoslovaquie. En juin 1951, 57 Espagnols sont repartis de Corse et 54 d'Algérie sur deux navires polonais le PIAST et le CZEC. Destination : la Tchécoslovaquie, pays d'accueil.

Dans l'Hérault, les réactions les plus rapides aux arrestations viennent de cellules locales du PCF. Celle d'Ardissan, une commune de 750 h envoie une lettre manuscrite du 12 septembre au préfet. « *C'est pour mieux préparer leurs aventures guerrières contre l'Union soviétique et les pays de démocratie populaire que les gouvernants, Moch et les dirigeants socialistes en tête, arrêtent les démocrates étrangers et se préparent à réaliser un coup de force contre les meilleurs combattants de la paix en France* ». Car les communistes français appréhendent d'être à leur tour inquiétés. Le Bureau fédéral du PCF adresse une motion aux parlementaires le 23 septembre : le droit d'asile a été violé par « le gouvernement de guerre Pleven-Moch »⁴. En janvier 1951, après des appels lancés à la solidarité avec les communistes espagnols déportés dans *Le Travailleur du Languedoc*, une caravane de collecte du Secours populaire part de Perpignan et parcourt l'Hérault. Elle a très peu de succès, surtout à Montpellier où elle n'aurait attiré qu'une quinzaine de personnes⁵. Les communistes espagnols ont reçu la consigne de rester passifs. Selon un rapport du 8 novembre 1950, « *les récentes mesures prises par le gouvernement français contre le PCE et ses filiales ont été accueillies favorablement dans les milieux républicains espagnols et, en particulier, par les membres de la CNT et de l'Esquerra* »⁶. C'est le PCF qui assume la campagne de protestation, qui relaie la diffusion d'un tract représentant l'Oncle Sam à table servi par un petit Franco : dans son assiette, l'Espagne, et dans les mains de Franco un coutelas et une ogive atomique marquée d'une croix gammée.

Mais Boléro-Paprika aurait eu l'approbation de la majorité dans l'opinion. Même parmi les travailleurs espagnols : il n'y a pas de cohérence entre les intérêts des immigrés économiques parfois installés depuis des décennies et ceux des immigrés politiques de l'extrême gauche. Nogues y Biset se dit « *navré de la conduite de ses compatriotes communistes et de ce qui leur arrive* ». Il dénonce la responsabilité des communistes français qui ne sont pas atteints par les mesures de septembre et par l'amalgame fait dans l'opinion : « *Pour le Français moyen l'Espagnol est le Rouge* »⁷. Esquerra et CNT sont favorables à la répression de septembre dans la mesure où ils avaient craint des mesures

1 Anne Dulphy, « L'épreuve de la guerre froide. Les préfets du sud-ouest et les réfugiés espagnols, 1947-1953 ». Colloque de l'Université de Reims, *Les préfets, leur rôle, leur action dans le domaine de la Défense, de 1800 à nos jours*, Bruylant, Coll. Histories, p.363 à 371.

2 Note de renseignement n° 1764, Direction des R.G. 7 mars 1950

3 Ramon Nogues y Biset, président des Cortes républicaines en exil.

4 ADH, 320 W 6, rapports des RG septembre 1950.

5 Idem, 22 janvier 1951.

6 ADH, 376 W 57, RG, Espagnols, 1950-1958.

7 ADH, 320 W 6

contre tous les réfugiés politiques¹. En janvier 1950 Franco a pris des mesures d'amnistie, et le désir du retour fait des progrès dans la colonie espagnole très largement d'origine catalane et qui est géographiquement si proche de sa terre d'origine. Beaucoup sont des républicains qui ont appartenu aux classes politiques dirigeantes à Barcelone, des artistes, des intellectuels, qui sont respectés. Les étudiants catalans sont arrivés à Montpellier avec l'accord du rectorat, de l'AGEM, de la Cité universitaire, et l'appui du comité britannique d'aide à l'Espagne. Le groupe des « Intellectuels catalans »² a été pris en charge par un Comité présidé par Louis Amade, chef de cabinet adjoint au préfet. In fine, environ 200 personnes qui donnent de l'exilé espagnol une image différente de celle des anciens guérilleros. Ils entretiennent avec les milieux occitans des relations chaleureuses et travaillent à préserver leur identité culturelle par une intense activité de production de publications, conférences, expositions. Il y a plus de 15 *casals catalans* dans l'Hérault³. Sans doute y a-t-il là un des paramètres qui expliquent la position très modérée du préfet de l'Hérault en 1950.

Les exercices régionaux de Défense intérieure :

À partir de 1948, dans l'opinion et chez les experts se pose un problème à double face : comment se prémunir contre le danger d'une attaque nucléaire soviétique alors qu'à l'intérieur de nos frontières résident des ennemis susceptibles de déstabiliser le pays dans tous les domaines (politique, économique, social), et de briser ainsi la riposte française ?

Il va de soi que la situation est en constante évolution et que les ennemis de l'extérieur comme de l'Intérieur ne sont pas les mêmes dans toutes les périodes. Ainsi en 1948 et au début des années 1950, les forces du Pacte de Varsovie représentent la menace extérieure ; les communistes et les étrangers réfugiés ou immigrés communistes la menace intérieure. En Languedoc-Roussillon comme dans toute la zone pyrénéenne, les Espagnols viennent en premier rang. Dans la période suivante, d'autres suspicions sont définies dans le contexte de la décolonisation : les colonisés ou ex-colonisés – FSNA, vietnamiens – sont réputés alliés objectifs de toute entreprise communiste surtout là où ils sont nombreux : d'où la nécessité d'une cartographie des voix pro-rouges aux élections et des densités démographiques

Des scénarios et des exercices d'envergure auxquels doivent se prêter cadres civils et militaires sont préparés chaque année pendant les années 1950 et 1960 par l'Institut des Hautes Études de Défense Nationale (IHEDN) et le Secrétariat général de la Défense Nationale (SGDN), organisme ainsi nommé en 1962 mais issu du Secrétariat général de la Défense nationale. Il lui revient une mission de coordination entre Guerre, Affaires étrangères et Intérieur. Le principe est que la Défense est permanente et globale. Dès février 1948, l'URIS (Unions régionales d'Ingénieurs et Scientifiques) émet l'hypothèse de la possibilité d'un « Coup de Paris », une répétition du « Coup de Prague » avec les forces du Pacte de Varsovie⁴. Le général Mast qui dirige l'IHEDN de 1948 à 1950 est très soucieux des risques d'une attaque de l'Est sur l'Europe occidentale. D'où les exercices annuels DIT (Défense Intérieure du Territoire)⁵. En 1962, la DOT (Défense Opérationnelle du Territoire) succèdera à la DIT.

L'Hérault appartient à la neuvième région militaire, zone de défense Sud-est N^o. Les 23 et 24 octobre 1956, un exercice régional de DIT nommé « Vendémiaire »⁶ concerne les 8 départements continentaux de la 9^e Région militaire, de l'Hérault aux Alpes maritimes. Sous les ordres de l'IGAME et du général commandant cette région. Le scénario : tension internationale (entre « États bleus » – les Occidentaux- et « États rouges »), situation économique difficile et agitation sociale surtout dans les centres industriels, et, dans les zones de faible peuplement, la formation de « maquis » – par exemple dans l'Hérault (région de Graissessac) et en Lozère –. Les forces de l'armée de terre prévues dans l'Hérault sont 2 compagnies du 23^e RI, plus des bataillons de RI en protection et du 9^e RA à Montpellier et Béziers avec des unités territoriales et la gendarmerie. Des forces plus importantes sont dans les Bouches-du-Rhône. Les positions sont les administrations (préfectures...)

1 ADH 376 W 57, rapport RG du 8 novembre 1950.

2 ADH, 2 W 606, Intellectuels catalans.

3 Geneviève Dreyfus-Armand, *L'exil des républicains espagnols en France*, Albin Michel, 1999, 475 p.

4 Mathieu Rigouste, *L'ennemi intérieur*, Paris, La Découverte, 2009, 341p.

5 ADH, 542 W 167, exercices DIT sud-est.

6 Ministère de l'Intérieur, versement au CAC 19770420-25.

les dépôts d'essence, les voies de communication, des zones industrielles ; la situation initiale est définie par des activités subversives créées parmi les travailleurs au nom de la paix par des « Comités de Vigilance », l'intensification de la propagande pacifiste, des grèves affectant les transports, les sources d'énergie, les usines travaillant pour la défense nationale. Des mouvements suspects de sous-marins non identifiés sont décelés dans le Golfe du Lion et des signaux lumineux venant de la mer aperçus par la Douane au large de Valras-Plage. Tout l'exercice qui dure deux jours est géré depuis Marseille et en subdivision depuis Nice et Montpellier. On teste les transmissions qui sauf extrême urgence sont codées.

Dans les scénarios sud-est des années suivantes apparaît un nouvel « ennemi de l'intérieur » : c'est le temps de la guerre d'Algérie. « *Certains éléments anti-nationaux ont noyauté les milieux nord-africains en France et les ont incorporés dans une organisation clandestine* »¹. Le problème a été souligné avec la création du fichier Z en août 1957² et après les tentatives d'attentats d'août et septembre 1958 sur la zone pétrochimique de l'étang de Thau. Attentats suivis d'arrestations opérées à Sète³. Aux éléments nord-africains on ajoute les chrétiens progressistes qui ont des positions pacifistes. Comment agissent ces « ennemis de l'intérieur » ?

– Par le sabotage : voies ferrées et lignes de télécommunications. Exemple : une ligne enterrée entre Montpellier et Lunel ; engins de levage portuaire pour retarder les débarquements venant d'Afrique du nord ; voies ferrées (Béziers).

– Par l'absentéisme et/ou la grève : les dockers cégétistes sétois refusant de décharger du matériel militaire (ou absentéisme de la main-d'œuvre portuaire à 85%).

– Par des actions de « maquis ruraux » dans les Cévennes (contre les communications...). Cette idée d'une prolifération de maquis armés subsiste dans les années suivantes. Des officiers sont chargés d'opérations de renseignement auprès de la population dont il faut obtenir la coopération (un type d'exercice qui a porté peu de fruits).

– Par la propagande.

Un autre scénario en 1959 (exercice du 13 au 16 octobre) suppose l'explosion à Frontignan d'une bombe A de 20 KT à 600m d'altitude qui fait 3200 morts et 1200 blessés. Les secours locaux disposent de 325 hommes et 225 secouristes dont 100 requis civils. L'état de siège est proclamé : il y a translation de pouvoirs de l'autorité civile à l'autorité militaire. Parmi les priorités : la maîtrise du littoral méditerranéen, l'intégrité des infrastructures pétrolières. Plus une forte action psychologique engagée pour lutter contre la panique et démoraliser l'ennemi intérieur. Un officier est chargé de faire passer la propagande de bouche à oreille dans les files d'attente, dans les familles, etc. D'orienter les émissions radio et la presse en annonçant une « *riposte terrible contre les bombardements atomiques de l'URSS puisque les Américains possèdent l'arme atomique* », en expliquant la nocivité des grèves « *qui peuvent entraîner la disette et même la famine* », en inscrivant des graffiti : « *Français, souvenez-vous de la Hongrie* » – « *La France ne sera pas une nouvelle Hongrie* » – « *Les Américains ont aussi la bombe atomique* » – « *Mort aux assassins d'enfants, de femmes et de vieillards* » – « *Vive la liberté* ».

Le scénario suppose aussi qu'en cas d'agression atomique sur la zone méditerranéenne, 5 000 réfugiés italiens franchissent la frontière ; en liaison avec le commandement italien, il faut contrôler ces populations « *parmi lesquelles se trouveraient nécessairement des agents ennemis* ». À la suite d'une attaque sur les Bouches-du-Rhône de 7 engins nucléaires de moyenne puissance (20 KT et 100 KT), des départements se trouvent isolés : l'Hérault, le Gard, la Lozère et le sud de l'Ardèche. Le préfet de l'Hérault prend alors les pouvoirs de coordination normalement dévolus à Marseille. L'effort de défense se porte sur le bassin d'Alès et les ports.

Nouveau scénario l'année suivante du 11 au 13 mai 1960 : l'exercice « Évasion » dans le Gard et l'Hérault. Les maires de la zone concernée (de Castres à Sommières) ont été avertis le 7 avril : des ennemis ont été parachutés entre Ganges et St Hippolyte du Fort. Ils sont recherchés par les forces de

1 ADH, 542 W 167, rapport de fin d'exercice E.M. 9 ° région 30/11/1959.

2 ADH, 406 W 183, dossiers individuels nord-africains et Hélène Chaubin et Laurent Chevrel, « Identifier les nationalistes algériens : les fiches Z », in *La France en guerre, 1954-1962*, dir. Raphaëlle Branche et Sylvie Thénault, éditions Autrement, 2008, p. 332-340.

3 ADH, 406 W 201, R.G., attentats nord-africains.

la DIT. Ils doivent donc progresser camouflés sur 40 km au milieu d'une population réputée hostile et résister aux interrogatoires.

Le 9 février 1962, les maires sont prévenus qu'un nouvel exercice aura lieu du 19 au 22 : c'est « Bucéphale ». Il concerne le Gard, l'Hérault et la Lozère. Les réunions préparatoires qui ont eu lieu le 8 et le 9 d'abord à la caserne De Lauwe à Montpellier puis dans la salle de conférences du petit Lycée, ont réuni autour des préfets et du général de corps d'armée Houssay commandant la 9^e région militaire tous les chefs des services civils, les sous-préfets de Béziers et de Lodève, les commissaires centraux de Montpellier, Sète et Béziers, le commissaire des R.G. de Montpellier, deux officiers de police de la DST, le commandant du groupement de gendarmerie de l'Hérault, et de la 161^e CRS. Le but officiel est l'entraînement des élèves officiers des écoles militaires. Le *Midi Libre* fait l'annonce le 15 février. Cinq cent affiches sont prévues pour les trois départements dont deux cent pour l'Hérault ainsi que cinq mille tracts dont deux mille pour l'Hérault. Ils avertissent la population que des tenues d'aviateurs et de commandos seront portées par les participants : bleues pour les forces de défense (gendarmerie), rouges pour les attaquants (les élèves des écoles militaires) qui sont censés appartenir à des équipages d'avions abattus et à des commandos chargés de sabotages. L'exercice doit durer une vingtaine d'heures. Ce sont des manœuvres Terre-Mer : avec deux ravitailleurs, le « Seal » et le « Liamone » côté bleu, et, côté rouge, un dragueur océanique le « Baccara » venu de Calvi, et un dragueur côtier le « M 772 » venu de Toulon. La population sera encore sollicitée pour fournir du renseignement (elle se révélera « mollement intéressée et suspicieuse »). Le temps de l'action psychologique ne fait que commencer.

Les réactions :

Dans l'Hérault, elles sont conditionnées par le contexte : c'est l'époque des plasticages opérés par l'OAS Métro¹. Le *Midi Libre* réagit à la publicité faite à Bucéphale le 19 février : sa Tribune Libre est signée par Jean Bène, le président socialiste du Conseil général. Elle est intitulée : « À quoi joue-t-on ? ». Jean Bène se livre à des hypothèses sur l'implication éventuelle de l'OAS dans cet exercice à un moment où le problème algérien parvient à son dénouement et où l'OAS conditionne l'opinion par la propagande, la menace, les attentats. Il va jusqu'à imaginer la menace d'un putsch militaire. Le même jour, le journal communiste *La Marseillaise*, sur un ton ironique, s'inquiète de voir toutes les forces de police et de gendarmerie occupées à « pourchasser des commandos ennemis qui seront sans doute « rouges » alors que courent les plastiqueurs » et conclut « Surveillez vos paillassons » Le 21 février, le *Midi Libre* se contente de rappeler dans ses divers aspects l'opération en cours « jusque dans les points les plus reculés ». *La Marseillaise* souligne le même jour que « 18 internés administratifs du camp de l'Ardoise ont saisi cette occasion inespérée de « faire la belle ».

En effet, dans la nuit du 18 au 19 février, entre 1 h et 4 h du matin, sans que les gardiens s'en aperçoivent, ils sont sortis par un tunnel creusé sur 35 mètres depuis leurs baraquements jusqu'au-delà des barbelés. Parmi eux, Jean-René Souètra, un capitaine parachutiste qui était interné depuis le 12 janvier. Il ne fut pas repris et gagna l'Espagne puis l'Algérie où il reprit ses activités au sein de l'OAS².

En 1962, la DOT a succédé à la DIT. L'exercice « Fallex » se déroule à une autre échelle sur tout le territoire métropolitain : manœuvres interalliées placées sous le contrôle de l'OTAN. Il s'agit de mettre à l'épreuve les postes de commandement (procédures de consultation entre le conseil de l'OTAN, les nations membres, et les grands commandements militaires), de tester leurs réactions face à une agression qui peut être nucléaire.

Dans cette période antérieure à l'émergence du terrorisme international, l'ennemi de l'intérieur est resté le même, l'antagonisme entre les deux blocs n'a pas faibli, et la crainte d'une guerre nucléaire a déterminé les principes de la défense.

Hélène CHAUBIN

1 Hélène Chaubin, « L'OAS Métro dans l'Hérault », in *La France en guerre, 1954-1962*, pp. 299-309, éditions Autrement, Paris, 2008.

2 Didier Lavrut, « Saint-Maurice l'Ardoise en 1962 », in *La France en guerre*, op. cité, pp. 390-400.

*

**RENÉ NELLI, UN HUMANISTE
À LA CROISÉE DE LA GAUCHE ET DE L'OCCITANISME
(1906-1982)**



Une des dernières photos de René Nelli. Photo du journal *L'Indépendant*, Alain Charles. Publiée dans *L'Occitan, periodic de la vida occitana*, n° 38, mai-junh de 1982.

Toutes les nécrologies consacrées à René Nelli après sa mort le 12 mars 1982 ne font référence qu'à son œuvre culturelle¹, à l'exception d'une seule, celle de *La Dépêche du Midi* qui parle de son engagement politique : « Il était un citoyen dans la commune. À ce titre, il siégea d'ailleurs au conseil municipal, du 15 mars 1959 au 23 mars 1965. » C'est la seule mention de l'engagement politique de René Nelli, si on excepte l'hommage polémique d'Ives Roqueta dans *L'Occitan* de mai-juin 1982, hommage beaucoup plus explicite : « Nèlli ? Disián : un pensaire de pacotilha e un òme de drecha ! L'òme de drecha, Nèlli, èra lo que jos l'Ocupacion trabalhava amb Joë Bousquet e Simone Weil [...]. L'òme de drecha, Nèlli, èra lo qu'aviá fondat lo P.S.U. dins l'Aude en plena guèrra d'Algeria. Quant al pensaire de pacotilha, del monde entièr venián lo questionar²... ».

René Nelli est né le 20 février 1906 à Carcassonne. C'est à la fin de ses études au Lycée de Carcassonne³, que son professeur de philosophie, Claude-Louis Estève, le met en contact avec Joë Bousquet, le poète grabataire à la suite d'une blessure de guerre en 1918. Il deviendra son ami le plus grand. En janvier 1928, il fonde avec Bousquet la revue *Chantiers*⁴. De ses études supérieures de Lettres et de philosophie, entre 1924 et 1927, on ne retient que les contacts qu'il établit : à l'hypokhâgne du lycée Louis-le-Grand, il côtoie Roger Vailland et par la suite, il fait la connaissance des écrivains surréalistes André Breton et Paul Éluard au moment où ils adhèrent au Parti communiste.

¹ *Le Midi Libre*, le journal de l'Aude, n° 13366 du vendredi 12 mars 1982, célèbre le « troubadour ».

² *L'Occitan, periodic de la vida occitana*, n° 38, mai-junh de 1982, p. 7, ROQUETA, Ives, « Desinant latrare canes. Qu'arrèsten, los gosses, de japar, ».

³ ADA, 10 JJ 6 : fiche 1923 des notes de Nelli. « Je fais la connaissance de Louis Estève et Joe Bousquet ». Franc Bardou place cette rencontre en 1921. *Lo Gai Saber*, n° 502-503, tardor de 2006, BARDÒU, Franc, « Renat Nelli. Un centenari per se remembrar », p 527.

⁴ ADA, 10 JJ 6 : fiche 1928 des notes de Nelli.

Il effectue son service militaire en 1930-1931, à Hyères et ensuite à Toulouse¹. On peut penser que ce sont les mois passés à Toulouse qui permettent son contact avec la revue *Oc* et la Société d'études occitanes². La fiche de l'année 1931 signale : « Publication de 3 poèmes dans *Oc*³. Décembre 31 ». Pour Joan Fourié, l'adhésion à la SEO est postérieure à ces premiers écrits dans *Oc* et paradoxalement concomitante à celle du Félibrige : « Es Alibèrt⁴ que l'adralhèt cap a la Societat d'Estudis Occitans e que le faguèt marcar al Felibrige en 1935⁵. » Pendant les deux mois de l'été 1931, il enseigne la littérature française à l'Institut français de Zagreb en Yougoslavie. Le 30 octobre 1931, il obtient un poste de professeur à Maubeuge, poste qu'il garde pendant trois ans⁶. Dès 1933, il collabore aux *Cahiers du Sud* tout en continuant à écrire pour *Oc*⁷. Il n'apparaît jamais dans les signatures ou les rédacteurs de la Revue *Occitania*, pourtant il fait référence, plus tard, au programme fédéraliste de Carles Campros⁸ auquel il semble attaché⁹. Il semble absent des préoccupations politiques occitanistes, ne signant pas l'appel pour l'aide aux intellectuels catalans paru dans le journal *Occitania*¹⁰.

Nelli, radical-socialiste :

À la rentrée 1934, il est professeur de collège à Castelnaudary¹¹. En dehors de son métier de professeur, il devient correspondant sur la ville du journal *La Dépêche*. Les réseaux familiaux des Nelli à Carcassonne ont sûrement joué un rôle : Maurice Sarraut, propriétaire du journal depuis 1932, est le fils de l'ancien maire radical-socialiste de Carcassonne en 1887, Omer Sarraut dont Léon Nelli, le père de René, a été adjoint. Dans ses notes de 1936¹², Nelli signale que Jean Mistler¹³ lui a demandé d'être candidat au conseil municipal en 1936¹⁴ et qu'il a échoué aux élections municipales de mai 1935, René Nelli est candidat au premier tour sur la liste de défense des intérêts castelnaudariens et d'action républicaine et socialiste (en réalité la liste du Parti radical). Cette liste obtient 772 voix¹⁵. Au second tour, est constituée une liste d'union radicale et socialiste menée par Jean Mistler. Elle est composée de 14 radicaux et de 9 socialistes. Mais René Nelli ne figure pas sur

¹ ADA, 10 JJ 6 : fiche 1931 des notes de Nelli.

² Ismaël Girard, médecin, écrivain gascon né en 1898, fonde la revue *Oc* en rupture avec le Félibrige en 1923. Le choix de la graphie alibertine ou classique explique l'opposition des félibres. Il est aussi à l'origine de la Société d'études occitanes. LAFONT, Robert, ANATOLE, Christian, *Nouvelle Histoire de la littérature occitane*, tome II, Nîmes, PUF-IEO, 1971, 850 pages, p. 773.

³ *OC*, n° 3 novembre-décembre 1931, tome 1, an VII, pp. 202-203, « La Licorna, La Serena e a La Luna ».

⁴ Loïs Alibert est un linguiste qui précise la norme classique de l'occitan. En 1935, il publie à Barcelone *La Grammaire occitane selon les parlers languedociens*. Il est à la fois adhérent du Félibrige et de la SEO dont il est le secrétaire. Membre de l'Action Française, il accueille avec joie le régime de Vichy. Proche de René Nelli, il participe au numéro spécial des *Cahiers du Sud* de 1943. À la Libération, sa femme et lui sont condamnés à de la prison et frappés d'indignité nationale à vie.

⁵ *Lo Gai Saber*, n° 502-503, tardor de 2006, FOURIÉ, Joan, « Rescontre bartassier ambe Renat Nelli », p. 575. Ce n'est pas après la guerre que René Nelli devient « Mestre en Gai Saber » mais en 1943.

⁶ ADA 10 JJ 6 : fiches 1931, 1932, 1933 et 1934 des notes de Nelli.

⁷ *OC*, numéro 10-11, janvier-février 1933, an IX, tome III, pp. 55-58, « un cartulari narbonés inedit dau segle tretzen ». In *Chronique « notas e documents »*.

⁸ Charles Camproux (Carles Campros) est né à Marseille en 1908. Il est l'animateur avec les autres Marseillais, Georges Reboul et Paul Ricard, d'un mouvement qui se veut fédéraliste, socialiste humaniste et révolutionnaire occitan. LAFONT, Robert, ANATOLE, Christian, *Nouvelle Histoire de la littérature occitane*, op. cit., p. 775.

⁹ *Occitania, organ mesadier de la joventut occitanista*, n° 22 du 7 décembre 1935, « PROGRAMA OCCITANISTA BASIC » adopté à l'Acamp dels Amics d'Occitania, le 8 de décembre 1935.

¹⁰ *Occitania*, n° 63 d'octobre 1938, « Crida pels intellectuals catalans ».

¹¹ ADA 10 JJ 6 : État civil et carrière professionnelle de René Nelli. Arrêté de nomination du 22 octobre 1934.

¹² ADA 10 JJ 6 : notes de René Nelli sur sa vie, fiche de 1936.

¹³ Jean Mistler, 1897-1988, écrivain, professeur d'allemand, diplomate, est élu député radical-socialiste de l'Aude en 1928. Il est ministre des PTT dans le premier gouvernement d'Albert Sarraut en octobre et novembre 1933. Il est élu maire de Castelnaudary en 1935.

¹⁴ L'erreur sur la date peut s'expliquer par une réécriture postérieure de la fiche. Le premier tour des élections municipales a lieu le 5 mai 1935 et non en 1936.

¹⁵ *La Dépêche* du lundi 6 mai 1935. Nelli n'obtient que 752 voix.

cette liste qui est élue¹. Son absence est probablement due au fait qu'au premier tour il a été un des derniers en nombre de suffrages : pour faire place à 9 socialistes il a fallu éliminer 9 radicaux².

En juillet 1936, il est nommé professeur de grammaire au Lycée de garçons de Carcassonne³. Étrangement, il n'y aucune mention dans ses notes sur le Front Populaire. En 1938, il fonde la revue *Folklore* qu'il dirigera jusqu'en 1977. Pendant les vacances d'été, il voyage en Italie⁴. En 1939⁵, malgré les menaces de guerre, il voyage en été en Suisse après une période militaire sur le Larzac début juillet. Le 4 septembre 1939, il est mobilisé au 343^e RI en tant que sergent. Il rejoint le front des Alpes et est démobilisé le 27 juillet 1940⁶.

Nelli, la période de Vichy et de l'occupation allemande :

Il reprend son poste au Lycée de Carcassonne. L'année 1941⁷, en dehors de la fondation de la revue *Pyrénées*⁸, il signale qu'il est « nommé le 19 février 1941 Conseiller municipal de Carcassonne et adjoint au maire ». Cette nomination par un préfet de Vichy peut surprendre⁹. Il est possible d'avancer plusieurs hypothèses pour l'expliquer. Nelli est un notable carcassonnais, il est aussi très proche des occitanistes maurassiens que sont Louis Alibert et Ismaël Girard, ainsi que du Félibrige et enfin, il connaît les frères Sarraut et Jean Mistler, trois parlementaires qui ont voté les pleins pouvoirs à Pétain. Il n'est pas exclu d'envisager non plus un penchant maréchaliste de Nelli au début de la guerre, penchant fréquent dans le mouvement occitan puisque Pétain reprend des idées de Maurras, un félibre, et cite Mistral en septembre 1940. De fait, le journal *Terra d'Oc* est maréchaliste à outrance dans ses numéros de 1940-1941. André Melliet¹⁰, à l'origine du PSU dans l'Aude et qui a longtemps milité aux côtés de Nelli, pense que Nelli a aussi été attiré par les promesses de Vichy pour les libertés des Provinces : « Au tout début, il y avait effectivement la possibilité d'un flou qui n'aurait pas permis un positionnement tout à fait logique d'un certain nombre de personnes. Peut-être Nelli a-t-il été de ceux-là, mais alors ce n'était certainement pas longtemps parce que ce n'était pas du tout dans son système de pensée. » Nelli a très peu parlé de cette période par la suite. Il n'a jamais exprimé des regrets non plus. Au contraire, dans des écrits postérieurs, il a souligné l'avancée de la politique vichyste pour les langues régionales : « Il faut reconnaître qu'en ce qui concerne la zone libre – la seule France qui restât – la politique régionaliste de Pétain était parfaitement défendable : elle favorisa le réveil de la culture par la publication de grammaires occitanes, par la création des premières émissions radiophoniques, par l'aide apportée – sans grand discernement, d'ailleurs – aux organismes décentralisateurs¹¹... »

A-t-il été un collaborateur de « base » puisqu'il reste à la municipalité jusqu'à la libération de Carcassonne en 1944 ? Il semble que très vite il prend ses distances, ne serait-ce que par sa proximité avec Joe Bousquet dont la maison devient un refuge pour les écrivains juifs et un lieu de la résistance intellectuelle, selon l'historien de la résistance audoise Lucien Maury¹². Nelli, lui-même, n'est pas

¹ *La Dépêche* du lundi 13 mai 1935.

² Informations données par Paul Tirand.

³ ADA, 10 JJ 6 : État civil et carrière professionnelle de René Nelli. Arrêté du 15 septembre 1936.

⁴ ADA, 10 JJ 6 : notes de René Nelli sur sa vie, fiche de 1938.

⁵ ADA, 10 JJ 6 : notes de René Nelli sur sa vie, fiche de 1939.

⁶ ADA 10 JJ 6 : notes de René Nelli sur sa vie, fiche de 1940.

⁷ ADA, 10 JJ 6 : notes de René Nelli sur sa vie, fiche de 1941.

⁸ La revue *Pyrénées* est créée à Toulouse. René Nelli y publie *Actualité des troubadours*, *Anthologie de la jeune poésie d'oc* (1944), *Folklore de France* et un numéro spécial sur Lanza del Vasto. *Hommage à René Nelli*, Carcassonne, Bibliothèque municipale et Cido, novembre 1980, brochure non paginée.

⁹ Elle est confirmée par un état du 11 mars 1941 établi par la préfecture. ADA 108 W 32 : le maire de Carcassonne est Jules Jourdanne, les adjoints, Combe, « Nelly [Sic] » Grossetête et Carrière.

¹⁰ Entrevue par téléphone avec André Melliet, ancien responsable du PSU dans l'Aude, sur l'engagement politique de René Nelli. Vendredi 3 septembre 2010.

¹¹ NELLI, René, *Mais, enfin qu'est-ce que l'Occitanie ?*, Toulouse, Ed. Privat, 1978, 203 p., p. 136.

¹² MAURY, Lucien, *La Résistance audoise*, tome I, Quillan, imprimerie nouvelle, 1980, 451 pages, p. 60-61 : « La Résistance des intellectuels à Carcassonne de 1940 à 1942. »

épargné par le régime¹. L'Inspecteur d'Académie de l'Aude fait état d'une perquisition de la police de Vichy chez Nelli en juillet 1941 : « Cette perquisition aurait eu pour origine une liste de sympathisants gaullistes sur laquelle figurait le nom de M. Nelli, liste qui aurait été établie par des jeunes gens arrêtés récemment à Carcassonne pour propagande gaulliste. » La presse collaboratrice le cite même, avec sa fonction, parmi les intellectuels résistants qui attendent la libération du pays en mars 1944² :

Le dernier ghetto où l'on cause. À Carcassonne, en l'hôtel Bernard, rue de Verdun, réside une éminente personnalité littéraire ! Il s'agit du Juif André Lang. [...] Actuellement dans sa retraite méridionale, il est le centre d'un petit cénacle qui comprend l'écrivain juif Benda, l'écrivain hermétique Joë Bousquet, Nelly [sic], adjoint au maire de Carcassonne, [...] Tout ce joli monde attend, avec une impatience que l'on devine, l'arrivée des libérateurs qui permettront à Lang et à Benda de briller de nouveau au firmament des lettres françaises.

En 1943, Nelli prend la présidence de la Société d'Études Occitanes³. Il est, la même année, le maître d'œuvre du numéro spécial des *Cahiers du Sud*, *Le Génie d'Oc et l'homme méditerranéen*. Dans cet ouvrage, « il opposa au délire national-socialiste de la race supérieure la pensée de nombreux et sémillants intellectuels, dont Simone Weil, nous proposant une toute autre perception des sociétés humaines que celle qui semblait alors s'imposer partout⁴ ». Ce projet, qu'il a préparé depuis 1935, est un véritable affront à l'idéologie de l'occupant et des collaborateurs. Nelli le confirme dans une note manuscrite écrite sûrement en 1946⁵ : « Quand parut en 1944, le numéro des *Cahiers du Sud*, [...] sachant [sentant] bien que ce fascicule défendait d'une façon camouflée, les valeurs [illisibles] de liberté et de tolérance, l'Action française traita les écrivains de juifs, de pédérastes et d'amis des juifs et demandait que le papier ne nous soit plus alloué. »

En 1941, Nelli est convoqué à la préfecture de Toulouse dans le cadre de ses activités occitanistes⁶. Ces événements se situent à la fin de l'année puisque, selon Léon Cordes, Salvat a signalé comme suspecte une réunion de la SEO tenue chez Girard en novembre 1941. Nelli, fait le récit de cette convocation : « M. Vrynec me dit que nous étions accusés – Girard, moi et tout le groupe d'Oc – de menées séparatistes républicaines et que nous étions payés par l'étranger [en réalité par les Catalans réfugiés]. Je me défendis facilement. [...] Mais j'acquis la conviction que [les accusations] émanaient de l'abbé Salvat, alors tout puissant à la préfecture. » La rupture entre les occitanistes maurassiens et ceux qui se rapprochent de la Résistance ne date pas de l'année 1943 mais bien de la fin de l'année 1941.

Nelli, le compagnon de route du PCF :

La fiche de l'année 1944⁷ indique « Libération de Carcassonne, 21 août 1944 ». Il signale qu'il est « rédacteur au Patriote » pour un salaire de 4 450 F. Sa carte de presse n° 631 est conservée dans ses papiers⁸ : *Le Patriote du Sud-Ouest* est l'organe des groupes de résistants communistes FTFP. Nelli est alors considéré comme proche des communistes. *Le Midi Libre* du samedi 14 octobre 1944⁹ le considère d'ailleurs comme un des résistants du Lycée : « Aujourd'hui, *Midi Libre* tient à rendre hommage aux maîtres et aux élèves de notre vieux Lycée dont le patriotisme et la foi ne se sont

¹ ADA, 10 W 30 : surveillance politique 1940-1945. Dossier Nelli 1941 : rapport de l'Inspecteur d'Académie de l'Aude au préfet le 31 juillet 1941.

² Article de *Je suis partout* n° 659 du 31 mars 1944. Cet article était conservé dans les papiers de Nelli.

³ Il le signale sur sa fiche de l'année 1943. Il signale aussi que le Félibrige le nomme « Mestre en Gai Saber » le 13 juin 1943. ADA, 10 JJ 6 : notes de René Nelli sur sa vie, fiche de 1943.

⁴ Centre d'Études Cathares René Nelli, *Chronique Nelli* n° 1, 2008, BARDOU, Franc, « Qui était Nelli ? », <http://cecnelli.unblog.fr>.

⁵ ADA, 10 JJ 236. Fonds Nelli. Note manuscrite de Nelli. Sans date.

⁶ ADA, 10 JJ 236. Fonds Nelli. Régionalisme. Activité de Joseph Salvat sous l'Occupation : notes, rapports, discours, correspondance. 1944-1946.

⁷ ADA, 10 JJ 6 : notes de René Nelli sur sa vie, fiche de 1944.

⁸ ADA, 10 JJ 6 : État civil et carrière professionnelle de René Nelli.

⁹ *Le Midi Libre*, édition du samedi 14 octobre 1944, page de Carcassonne, article « La résistance au Lycée ».

jamais démentis pendant quatre années d'occupation. [...] Cependant, il en fut parmi eux qui doivent être distingués au premier rang. Citons, au hasard, MM. Armengaud, évadé d'Allemagne [...] ; Nelly [sic], si fréquemment inquiété par les policiers vichyssois. » Nelli devient aussi à la libération le secrétaire du comité des intellectuels audois, présidé par Joe Bousquet¹. L'année suivante, dans un hommage à Pierre Sire, il se reconnaît philosophiquement marxiste².

Le 25 janvier 1945, il signale dans ses notes³ la « création » de l'Institut d'Estudis Occitans avec Jean Cassou, Tristan Tzara, Ismaël Girard et Max Roqueta. Sa proximité avec les communistes est encore plus évidente comme le note Robert Lafont : « Les nouveaux occitanistes de la Libération sont de formation majoritairement marxiste. Leur pensée s'établit entre un communiste orthodoxe [...] et des tentations trotskistes. [...] La presse française qui soutient la littérature occitane est une presse communiste : *Le Patriote* à Toulouse, *La Marseillaise* en Provence, *Les Lettres françaises* à Paris⁴. »

Nelli a en charge la Direction des Études⁵, c'est à dire des revues : *Les Annales de l'Institut*, qui paraissent deux fois par an et la revue *Oc* qui doit paraître quatre fois l'an. Nelli est aussi chargé de la direction du centre de Languedoc-Gascogne. La culture occitane est analysée comme un élément de la culture française.

Les idées fédéralistes qu'avait développées le journal de Charles Camproux, *Occitània*, ne sont plus mentionnées mais jamais reniées selon Robert Lafont⁶. Il y avait pourtant une autre voie possible, tous les mouvements de résistance n'étaient pas jacobins et centralistes. À Toulouse et dans l'ouest de l'Aude, le mouvement « Libérer et fédérer », d'inspiration socialiste révolutionnaire, reprend les idées défendues par Camproux avant guerre. « Il se proposait non seulement de "libérer la France et l'Europe de l'invasion fasciste et nazie [mais de] fédérer les peuples européens pour éviter le retour de nouvelles guerres, libérer la France de l'exploitation capitaliste et fédérer les ouvriers et les paysans, les techniciens et les intellectuels, les commerçants et les artisans pour qu'ils gèrent ensemble la production dans l'intérêt du peuple⁷." Il envisageait une structure politique fédéraliste, à la fois "par branches d'activité et sur le plan communal, départemental, régional et national⁸". » Certains des fondateurs de l'IEO, Camille Soula et Jean Cassou, ont des liens avec ce mouvement. Le fédéralisme se retrouve aussi dans le journal auquel collabore Nelli, *l'Ase negre* qui remplace *Terra d'Oc* dès le mois d'août 1946⁹.

Nelli, le fédéralisme et l'opposition au colonialisme :

En 1950, il demande son inscription sur le registre des citoyens du monde. Pour Ives Roqueta, Nelli a vu « la necessitat mesa en lum per Gary Davis de se définir en ciutadans del monde¹⁰ ». Il s'agit aussi d'un acte qui montre son éloignement du PCF. Dans ses nombreuses lettres à Robert Lafont, il indique son opposition à la mainmise du PCF sur l'IEO. En 1951, il écrit : « Je déplore parfois ou ai l'impression que l'IEO subit – très artificiellement, le contrecoup des lubies de Staline. Je ne voudrai pas que l'on parvînt à se débarrasser de la jacobinière française pour entrer dans la sur-

¹ *La Dépêche du Midi* n° 12244 du vendredi 12 mars 1982.

² Pierre Sire, NELLI, René, « Pierre Sire et les intellectuels », Carcassonne, Comité des intellectuels de l'Aude en Hommage à son fondateur, 1946. Cité par *Lo Gai Saber*, n° 502-503, tardor de 2006, BARDÒU, Franc, « Renat Nelli. Un centenari per se remembrar », p 541.

³ ADA, 10 JJ 6 : notes de René Nelli sur sa vie, fiche de 1945.

⁴ LAFONT, Robert, *La Revendication occitane*, Paris, Flammarion, 1974, 323 p., p. 256.

⁵ *Occitania*, organ occitanista mesadier. Nova seria, n°4, junh de 1948.

⁶ LAFONT, Robert, *La Revendication occitane*, op. cit., p. 256.

⁷ MICHEL, H., MIRKINE-GUETZEVITCH, B., *Les Idées politiques et sociales de la Résistance*, Paris, 1954, pp. 120, 142, 164, 181, 189, 196, 375.

⁸ ARMENGAUD, André, LAFONT, Robert, (dir.) *Histoire d'Occitanie*, Paris, Hachette-IEO, 1979, 950 p. DELPLA, Claude, « L'évolution politique », pp. 851-882, p. 868.

⁹ *L'Ase negre*, n° 1, agost de 1946, (ancianament *Occitania*), organ occitanista mesadier.

¹⁰ *Lo Gai Saber*, n° 502-503, tardor de 2006, ROQUETA, Ives, « Per ieu, Nèlli : Totjorn que mai », p 585.

jacobinière Ruski¹. » Fin 1952, il se réjouit de l'opposition des communistes de Carcassonne à l'exclusion de Marty du PCF, premier signe, selon lui, d'« un mouvement pour secouer le joug... et rendre sa dignité à l'espoir² ? » Nelli s'affirme de plus en plus fédéraliste en s'éloignant de l'influence du PCF. Il écrit à Robert Lafont en juin 1951³ :

Un point me chiffonne : c'est votre anti-fédéralisme. Vous savez que pour ma part, je crois que c'est là 1) une constante d'oc 2) un système "administratif" qui a l'avenir devant lui 3) celui qui va être le système ibérique peut-être dans 2 ou 3 mois !! 4) celui qui même sur le plan marxiste me semble le seul capable de tout organiser socialement. [...] Il s'agit d'une organisation de l'Europe ... et non de revendiquer l'autonomie à l'intérieur de la nation⁴.

En 1978, il reprend encore la défense du fédéralisme dans l'avant-propos de *Mais, enfin, qu'est-ce que l'Occitanie ?* et fait le lien entre fédéralisme et socialisme tout en rappelant son héritage maurassien⁵.

Cet éloignement du PCF est tout relatif puisque selon André Hérault⁶, il adhère à l'Union progressiste. Ce parti est créé le 9 décembre 1950 par des minoritaires du Mouvement de libération nationale proches du PCF. Ensuite, Nelli est un des militants de la Nouvelle Gauche⁷ sur Carcassonne lors de sa formation en novembre 1955. Avec la majorité des membres de la Nouvelle Gauche, Nelli rejoint l'Union de la Gauche socialiste, fin 1957. L'UGS s'allie au cartel électoral de l'Union des forces démocratiques⁸ mis en place pour les législatives de 1958. Il note sur sa fiche de l'année 1958 : « Élections : on me sollicite pour être député suppléant. Échec total de Cros. » En réalité, le suppléant choisi pour le candidat UFD pour la première circonscription de l'Aude (Carcassonne) est Noël Corbu et non Nelli. Henri Cros est éliminé dès le premier tour puisqu'il n'atteint pas 5 % des électeurs inscrits⁹.

C'est sous cette étiquette d'UFD que René Nelli se présente encore aux élections municipales de Carcassonne des 8 et 15 mars 1959. La liste de l'UFD et de défense laïque est conduite par un ancien sénateur du Gard, Georges Bruguier, âgé de 75 ans, « suivi, en deuxième position, par un homme de lettres bien connu à Carcassonne, le professeur René Nelli¹⁰. » La liste socialiste arrive en tête mais il y a ballottage. Pour le second tour, il y a alliance entre la liste SFIO, celle de l'UFD et celle des communistes : il y a deux UFD élus dont René Nelli¹¹ qui restera conseiller municipal, nous l'avons noté, jusqu'au 23 mars 1965¹².

¹ CIRDOC. Archives R. Lafont. Courrier de R. Nelli à R. Lafont. Lettre non datée, sûrement de juin ou juillet 1951.

² *Ibid.* Lettre non datée, écrite entre septembre et décembre 1952.

³ *Ibid.* Lettre sur le fédéralisme, non datée, mais sûrement de juin 1951.

⁴ Note de René Nelli dans sa lettre : « Dont je me fous d'ailleurs éperdument. Je tiens à la Civilisation française mais point du tout à la Patrie Française (pas plus celle de Poincaré que celle de ... Staline). »

⁵ NELLI, René, *Mais enfin, qu'est-ce que l'Occitanie ?*, op. cit., p. 12.

⁶ Né à Moutiers-sous-Argenton (Deux-Sèvres) le 20 novembre 1923, employé des contributions directes ; journaliste à Antibes (Alpes-Maritimes), à Bandol (Var), au Maroc, en Algérie, au Sénégal (1960- 1967), assistant technique à l'ANPE (1967-1972), chargé de mission auprès de l'ORTF (1972-1974) puis de France-Inter (1974-1982) ; militant de l'Union Progressiste, de la Nouvelle Gauche (1955-1957), de l'UGS (1957-1960), du PSU (1960-1967), dans l'Aude, les Pyrénées-Orientales, le Var et à l'étranger ; secrétaire fédéral de l'UGS des Pyrénées-Orientales (1959-1960). Notice biographique écrite par André Balent. *Maitron, dictionnaire biographique mouvement ouvrier mouvement social*, volume 6 du DBMOMS à paraître.

⁷ L'UP participe les 12 et 13 novembre 1955 à la création de l'éphémère Mouvement uni de la nouvelle gauche avec la Jeune République (proche des syndicalistes de gauche de la CFTC) et des gaullistes de gauche du Rassemblement du peuple français.

⁸ L'UFD que Pierre Mendès-France souhaite en vain transformer en parti politique disparaît avec la création du PSU en avril 1960.

⁹ LENOBLE, Jean, *Le Parti socialiste dans l'Aude, de la Libération à la fin du XX^e siècle*, tome II, Des débuts de la V^e République aux lendemains du congrès d'Épinay, 1958-1973, Villelongue-d'Aude, Atelier du gué, 2007, 303 p., p. 9-16.

¹⁰ LENOBLE, Jean, *Le Parti socialiste dans l'Aude, de la Libération à la fin du XX^e siècle*, op. cit., p. 22.

¹¹ ADA, 10 JJ 6 : fiche 1959 des notes de Nelli. Il note qu'il a très peu de voix de moins que Fil.

¹² ADA, 10 JJ 6 : fiche 1960 des notes de Nelli.

Son adhésion au PSU ne se fait pas au moment de la création du parti le 3 avril 1960 à Issy-les-Moulineaux. Pour André Melliet, ancien responsable du PSU dans l'Aude, il rejoint ultérieurement le parti¹. Selon lui, Nelli cesse d'appartenir au PSU bien avant 1970 : « Il faut dire qu'il n'était pas ce que j'appellerais le militant dans la mesure où il n'assistait pas à nos réunions. Mais il était une référence morale et un poids au niveau de l'opinion². » Une élection cantonale complémentaire a lieu le 3 décembre 1961 dans le canton de Mouthoumet, à la suite du décès du conseiller général socialiste Germain Onrozat. Nelli est candidat du PSU au poste de conseiller général.

Une polémique éclate autour du fait que René Nelli a été, en 1941, nommé conseiller municipal de Carcassonne par le gouvernement de Vichy, ce qui lui vaut d'être taxé de collaboration par le comité électoral de Joseph Baro, candidat socialiste, maire de Termes. [...] Baro est élu au premier tour avec 594 voix, Bompuech obtient 211 suffrages et Nelli, 185³.

Nelli signale aussi cette élection dans ses notes de 1961, « l'année la plus agitée que j'ai vécue⁴ ». Dans l'agitation de l'année, il y a aussi la crainte des attentats de l'OAS contre ceux qui refusent la guerre coloniale. Le 5 octobre 1961, *La Dépêche du Midi* signale, à la page de Carcassonne que les enseignants du secondaire « s'élèvent avec indignation contre les attentats perpétrés par les organisations fascistes ». Le secrétaire académique du SNES, Pierre Antonini, a été visé par un attentat au plastic par l'OAS. La section du SNES de Carcassonne à la quelle appartient Nelli prend une position très ferme⁵.

Cet engagement dans la deuxième gauche peut s'expliquer par son opposition au colonialisme et à la guerre d'Algérie en particulier. Très tôt, en avril 1956, alors que la guerre d'Algérie n'a commencé que depuis un an et demi, il préface⁶ le livre de Georges-Henri Guiraud, *Aux Frontières de l'Enfer*⁷, un roman qui dénonce la torture et les viols commis pendant la guerre d'Indochine. Dès les premières lignes, il aborde l'Algérie⁸. Il y dénonce la « barbarie colonialiste », « le sadisme abominable » et « les méthodes impitoyables » avec lesquelles on défend les empires. Les conséquences sont graves pour toutes les sociétés : « les citoyens les plus généreux sont contraints d'oublier qu'ils sont des hommes. » Parmi les événements qu'il note pour l'année 1962⁹, en dehors de l'achèvement de sa thèse, figurent le « 8 avril, référendum – 4 juillet : indépendance de l'Algérie ». Nelli l'anticolonialiste avait atteint un de ces buts.

Nelli et l'occitanisme politique :

On retrouve son évolution politique dans ses prises de position sur l'occitanisme. À la Libération, la fondation de l'IEO est marquée par l'idéologie communiste : il s'agit d'un mouvement culturel dans un cadre étatique français, nous l'avons noté. Cette position est celle que défendront toujours Félix Castan et la revue *Oc* : « Lo que vòl pas èsser ciutadan de França es enlòc, d'enlòc e bolèga de bordilhas¹⁰. » Lafont situe la rupture entre les « culturalistes » et les « politiques » à la fin 1954. Minoritaires, les occitanistes proches du PCF, mais aussi d'autres qui en sont éloignés élaborent la déclaration de Nérac, signée par Castan et Manciet le 15 novembre 1956. Deux articles, le 5 et le 6,

¹ Entrevue par téléphone avec André Melliet, ancien responsable du PSU dans l'Aude, sur l'engagement politique de René Nelli. Vendredi 3 septembre 2010.

² *Ibidem*.

³ LENOBLE, Jean, *Le Parti socialiste dans l'Aude, de la Libération à la fin du XX^e siècle*, op. cit., p. 67-68.

⁴ ADA 10 JJ 6 : fiche 1961 des notes de Nelli.

⁵ *La Dépêche du Midi* du 5 octobre 1961.

⁶ Ce texte est reproduit par la Chronique Nelli n° 3, 2009 : <http://cecnelli.unblog.fr> (Centre d'Études Cathares René Nelli).

⁷ GUIRAUD, Georges-Henri, *Aux Frontières de l'Enfer*, Paris, La Nef, 1956, 333 p.

⁸ Le livre d'Henri Alleg, *La Question*, n'est publié en France puis en Suisse qu'en mars 1958.

⁹ ADA 10 JJ 6 : fiche 1962 des notes de Nelli. Le 27 avril 1963, il devient Docteur ès Lettres (Thèse célèbre sur l'Érotisme des troubadours.)

¹⁰ OC n° 300, XIII^e Tièira n° 20, julhet de 1991, Nice. CASTAN, Felix-Marcel, « 1957-1991, la Déclaration de Nérac », p. 26-29.

rejetten toute forme d'action autre que culturelle dans le cadre français. Nelli ne signe pas cette déclaration qui se veut fidèle aux fondateurs de l'IEO et Castan semble le lui reprocher : « D'autre latz, Bèc, Bru e Fontan¹, aprovats per Nelli, avián lançat un "manifest nacionalista"² ».

L'évolution de l'IEO vers une prise en charge des combats économiques s'effectue à la suite des grèves des mineurs de Decazeville-La Sala³ et au mouvement de soutien qu'elle génère en Occitanie. En principe, cela rejoint l'engagement de Nelli au PSU, puisque c'est l'hebdomadaire *France Observateur* qui analyse la situation occitane « sous le titre "la révolte des colonisés de l'intérieur"⁴. » À la suite de la grève, Robert Lafont et une partie de l'IEO créent le Comité occitan d'études et d'action (COEA⁵). Plus tard, Nelli critique surtout l'interprétation de Lafont de l'analyse du colonialisme intérieur : « Les vulgarisateurs l'ont assortie d'arguments pseudo-historiques et d'outrances qui l'affaiblissent plutôt qu'ils ne la renforcent⁶... » Le COEA s'intègre dans la rénovation de la gauche française et il établit des contacts avec les militants bretons et corses. En avril 1964, il participe à la création de la Convention des institutions républicaines⁷ avec Hernu, un ancien du PSU et Mitterrand. Nelli est perçu comme proche du COEA. Il a d'ailleurs donné son témoignage sur son engagement occitaniste à la revue *Viure*, émanation du Comité en 1965 : « Ai pas jamai agut, lo confessi sens vergonha, brica d'estacament per çò que dison l'"engenh francès" : rason, clartat, mesura e tot⁸. »

Pourtant il ne semble pas comprendre les événements de mai 68 ou du moins, selon ce qu'écrit Ives Roqueta en 2006, il en avait vu les limites et les confusions⁹. Sur la fiche de 1968¹⁰, il écrit : « Événements de mai 68. Grèves, étudiants, dissolution de la Chambre », puis plus loin, « Élections 1^{er} tour – défavorable – 23 juin. 2^e tour : catastrophique : 30 juin ». Robert Lafont, bien longtemps après sa mort, regrette que Nelli se soit coupé du mouvement de 68 : « Il manqua le rendez-vous que son siècle lui tendait en mai 1968¹¹. » La rupture avec Robert Lafont va s'accroître dans les années soixante-dix et leur correspondance devient de plus en plus agressive. La haine¹² de Nelli pour Lafont est selon J.F. Brun liée à une seule cause : « Una acusacion formulada alavetz dins *Viure* [...] : Nelli, s'i disiá, se fai d'argent amb sos libres sus lo catarisme¹³. » Nelli dénonce cette attaque dans une lettre à Lafont. Le 20 mars 1971, la réponse de ce dernier reste cordiale mais il refuse de formuler des excuses au nom de la liberté des rédacteurs de *Viure* : « Le problème à *Viure* est celui de la liberté de plume. Elle est totale. [...] Parlez de "cônarderie", c'est votre droit¹⁴. »

¹ « François Fontan, une synthèse entre Maurras et Marx. » *Les Temps modernes, Minorités nationales en France*, août-septembre 1973, n° 324-325-326. BAZALGUES, Gaston, « les organisations occitanes », pp. 140-162, p. 146. Gaston Bazalgues aurait pu y inclure W. Reich. François Fontan est né en 1929 et mort en 1979. Occitan de Gascogne, linguiste de formation, son évolution politique est assez étonnante : monarchiste dans sa jeunesse, il adhère aux idées anarchistes avant de rejoindre les trotskistes et de côtoyer le PCF à Nice. Comme Nelli, il adhère à la Nouvelle Gauche par anticolonialisme. Inquiété par la justice française pour son aide au FLN, il s'établit dans les vallées occitanes d'Italie où il fonde un mouvement politique. Sa découverte de l'occitan et son éclectisme politique l'amène à concevoir sa pensée autour de l'idée d'Ethnisme : chaque langue définit un peuple qui doit se libérer et fonder un état. En 1959, il fonde le Parti nationaliste occitan.

² OC n° 300, XIII^e Tièira n° 20, julhet de 1991, Nice. CASTAN, Felix-Marcel, « Ismaël Girard, l'ainat (Gensac 1898 – Tolosa 1976) » p. 41-48.

³ La grève des mineurs de Decazeville se déroule de décembre 1961 au 21 février 1962 à la suite des licenciements de mineurs par les Charbonnages de France. *La Dépêche* du 21 février 1962.

⁴ ALCOUFFE, A., LAGARDE, P., LAFONT, R., *Pour l'Occitanie*, Toulouse, Privat, 1979, 215 p., p. 137.

⁵ Le COEA, « club de pensée et groupe de pression », est fondé le 4 février 1962 à Narbonne. Sa visée est « socialiste révolutionnaire ». Propositions du COEA, *Bulletin d'information du COEA*, 1^{er} décembre 1963, p. 152. Le COEA disparaît en 1971, remplacé par Lutte Occitane.

⁶ NELLI, René, *Mais, enfin, qu'est-ce que l'Occitanie*, op. cit., p. 160.

⁷ Le COEA la quitte en 1967, lorsqu'adhérant à la FGDS, la CIR parachute des notables en Occitanie.

⁸ Revista *Viure*, n° 3 automne de 1965. Article « Dètz testimònis ».

⁹ *Lo Gai Saber*, n° 502-503, tardor de 2006, ROQUETA, Ives, « Per ieu, Nèlli : Totjorn que mai », p. 585.

¹⁰ ADA, 10 JJ 6 : fiche 1968 des notes de Nelli.

¹¹ *Septimanie*, n° 6, février 2001, article de R. Laffont « René Nelli selon son siècle », p. 5.

¹² Joan-Frederic Brun a utilisé ce mot (l'òdi) dans son article. *Lo Gai Saber*, n° 502-503, tardor de 2006, BRUN, Joan-Frederic, « Rire, conoissença e poesia, un boçin de caminet amb Renat Nelli (1977-1982) », p. 567.

¹³ *Lo Gai Saber*, n° 502-503, tardor de 2006, BRUN, Joan-Frederic, op. cit., p. 567.

¹⁴ ADA, 10 JJ 21, fonds René Nelli : correspondance de Robert Lafont à René Nelli. Lettre du 20 mars 1971.

Dès 1972, en préface d'un de ses ouvrages, Nelli parle de « cléricalisme rouge¹ » et critique aussi les positions du mouvement occitan sur le colonialisme intérieur. Il fait alors un plaidoyer pour l'action culturelle : « Il importe — sans renoncer naturellement à l'action et à la propagande politique — de maintenir et de développer la culture d'oc sous sa forme *la plus haute*². » Le numéro suivant de la revue *Viure*³ propose deux critiques sur l'ouvrage. F. Gardy, pages 42-44, dénonce un travail bâclé, plagiat d'anthologies précédentes. La critique d'Ives Roqueta, pages 44-45, est plus nuancée, même s'il critique le ton de la préface. En novembre 1972, dans un « Punt de vista » de *La Dépêche*, Nelli renouvelle ses attaques contre les universitaires occitans. Lafont lui répond dans un courrier du 27 novembre au ton plus agressif : « Si vous avez vraiment déterré la hache de guerre, il faudra prendre le sentier, avec la mort dans l'âme⁴ ! » La publication par Nelli de *L'Histoire du Languedoc* chez Hachette en 1974 relance la querelle. Les critiques contre la pensée de Lafont sont très dures : ses analyses, bien que « justes et objectives » sont « enveloppées dans des considérations dialectiques un peu fumeuses et dans des explications historiques trop souvent inexactes⁵ ». Il critique la tentative de candidature de Lafont aux élections présidentielles de 1974 : « Un occitaniste [...] eut le courage de braver le ridicule et de présenter sa candidature. [...] Tout était annexé à l'idéal occitan, y compris l'écologie⁶ ». Lafont considère que ce livre est une attaque personnelle⁷.



**Montage de Nelli sur Lafont – sûrement en 1974 –
ADA, 10 JJ 237, fonds Nelli. Photo Miquèl Ruquet**

Nelli s'inquiète des attentats occitanistes. Il parle dans *l'Histoire du Languedoc*⁸ des incendies de résidences secondaires appartenant à des Parisiens : « Cette explosion de racisme haineux, que les occitanistes n'ont ni blâmée ni revendiquée, étonne au pays des troubadours et de la tolérance. » Il a conservé dans ses papiers⁹, l'article de *La Dépêche du Midi* du lundi 27 janvier 1975 qui annonce dans le cinquième attentat en trois mois signé « Farem tot petar ». En décembre 1974, l'échange de courriers revient sur les attentats¹⁰ que Lafont réproue : « Actuellement rien ne prouve

¹ Derrière ce vocable, itératif dans les écrits de Nelli, ce sont les deux frères Rouquette qui sont visés.

² NELLI, René, *La Poésie occitane*, Paris, Seghers, 1972, 366 pages, p. 13-17. Les italiques sont de l'auteur.

³ *Viure*, n° 29, automne de 1972. Deux critiques de *La Poésie occitane* de Nelli.

⁴ ADA, 10 JJ 21, fonds René Nelli : correspondance de Robert Lafont à René Nelli. Courrier du 27 novembre 1972.

⁵ NELLI, René, *Histoire du Languedoc*, Paris, Hachette Littérature, 1974, 351 p., p. 318.

⁶ NELLI, René, *Histoire du Languedoc*, op. cit., p. 332-333.

⁷ ADA, 10 JJ 21, fonds R. Nelli.: correspondance de R. Lafont à R. Nelli. Courrier du 31 (sic) novembre 1974.

⁸ NELLI, René, *Histoire du Languedoc*, op. cit., p. 330.

⁹ ADA, 10 JJ 237, fonds René Nelli.: régionalisme, mouvements occitans, activités, coupures de presse, tracts, correspondance, 1967-1981. *La Dépêche du Midi* du lundi 27 janvier 1975.

¹⁰ Fin décembre, il signale à Lafont celui qui a touché le Palais de Justice de Carcassonne, dans sa propre rue.

que le mouvement occitan (quelle que soit sa couleur) soit trempé dans des actes violents¹. » La polémique par courrier interposé se poursuit tout au long du mois de décembre et semble s'apaiser à la fin. Il n'y a plus de lettre de Lafont dans les archives de Nelli après celle du 26 décembre 1974.

En dernier lieu, Nelli porte une dernière attaque publique contre Robert Lafont dans son ouvrage *Mais enfin, qu'est-ce que l'Occitanie ?* Il remet en cause le mouvement occitaniste, « les comités *Volem viure al pais*². » Pour Nelli le mouvement occitaniste tourne le dos à son objet, l'Occitanie : « Il est évident qu'à ce dernier stade de son évolution, le mouvement dit occitaniste tourne à l'auto-négation. Cela s'explique fort bien. Les préoccupations politiques françaises ont pris le pas maintenant sur la foi en l'avenir de la civilisation d'oc³. »

Nelli est approuvé par la revue *Oc* et les culturalistes proches de Félix Castan comme Franc Bardou⁴. Est-il en « accord parfait » avec les thèses de Félix Castan⁵ ? Est-il d'accord avec la vision que l'Occitanie n'est pas une nation ? Pense-t-il vraiment qu'un peuple pour exister n'a besoin que de sa langue et d'une littérature tournée vers l'universel ?

Le « flirt » de Nelli avec le PNO et le PCF :

La réalité semble plus complexe et Joan Larzac approche ce qui a animé la pensée de Nelli la dernière décennie de sa vie⁶ : « Sous sa critique de nationalisme circonstanciel et illusoire perce un nationalisme qui n'est pas utopique et nostalgique. [...] Flirtant avec le Parti Communiste d'un côté, avec le Parti National Occitan de l'autre, il verrait bien une fédération occitane à l'intérieur de la France⁷. »

Nelli n'a jamais renié la fascination qu'a exercé Fontan sur sa pensée dans les années cinquante : « Seul, le Parti Nationaliste Occitan (P.N.O.) a eu le courage d'aller jusqu'au bout de ses idées en réclamant l'indépendance de la "Fédération occitane" et en prévoyant même un pouvoir assez fort pour que ces républiques fédérées ne partent pas aussitôt en guerre l'une contre l'autre⁸. » Il conserve dans ses papiers un texte qu'il date de juillet 1957⁹. Le nationalisme est présenté dans le chapitre 4 « comme seule façon d'échapper aux difficultés du régionalisme ethnique. [...] Veut-on conserver une ethnie et une culture occitanes différenciées ? Alors il faut opter pour un nationalisme occitan ! (page 6) ». Il semble même que Nelli ait été très proche du PNO, du moins entre 1967 et 1970. Ses archives conservent une circulaire du parti s'adressant aux militants et aux sympathisants en 1967 : « Cher Ami, le Parti Nationaliste Occitan auquel vous appartenez ou pour lequel vous manifestez de profondes sympathies vous invite à envoyer vous-même aux candidats de votre circonscription le questionnaire ci-joint¹⁰. » En 1974, dans *Histoire du Languedoc*, il loue le PNO d'avoir analysé « la situation réelle de l'ethnie occitane » et d'avoir « également clarifié une fois pour toutes [...] le concept de nation. [...] Le PNO est également fédéraliste et se proclame internationaliste¹¹. » En 1978, dans *Mais, enfin qu'est-ce que l'Occitanie ?* il revient sur l'analyse des

¹ ADA, 10 JJ 21, fonds René Nelli : correspondance de Robert Lafont à René Nelli. Courrier du 26 décembre 1974.

² NELLI, René, *Mais enfin, qu'est-ce que l'Occitanie ?*, Toulouse, Ed. Privat, 1978, 206 p., p. 170.

³ NELLI, René, *Mais enfin, qu'est-ce que l'Occitanie ?*, op. cit., p. 191.

⁴ *Lo Gai Saber*, n° 502-503, tardor de 2006, BARDÖU, F., « R. Nelli. Un centenari per se remembrar », p. 535.

⁵ *Revista OC* n° 300, XIIIe Tièira n° 11, abriu de 1989, Nice. Felix-Marcel Castan, « L'òbra de Renaissença II, tornar al centre », p. 34-36. « Caldrà èsser clars un còp : l'Occitània a pas de definicion politica. Son engenh es de pausar l'autonomia de la cultura : cultura e politica s'escrivon sus dos registres diferents. »

⁶ Il meurt à Carcassonne, le 10 mars 1982.

⁷ *Septimanie*, n° 6, février 2001, article de Joan Larzac, « L'Occitanie de Nelli », pp. 35-37.

⁸ NELLI, René, *La Poésie occitane*, Paris, Seghers, 1972, 366 pages, p. 13-17.

⁹ ADA, 10 JJ 237 : régionalisme, mouvements occitans, activités, coupures de presse, tracts, correspondance, 1967-1981. Le texte, long de 36 pages, est intitulé « Particularisme et universalisme dans le domaine culturel. Recherche d'un occitanisme valable. »

¹⁰ ADA, 10 JJ 237 : régionalisme, mouvements occitans, activités, coupures de presse, tracts, correspondance, 1967-1981. Circulaire du PNO (1967). La moitié de ce dossier est composé de documents du PNO.

¹¹ NELLI, René, *Histoire du Languedoc*, op. cit., p. 325-326.

idées de Fontan. Alors qu'il a toujours défendu le combat pour le socialisme, il ne le conçoit plus qu'après une indépendance occitane. Il reconnaît le PNO comme le seul mouvement politique véritablement occitan et reprend ce qu'il écrivait quatre ans plutôt : « Reste donc que le nationalisme tel que le conçoit Fontan est la seule forme que puisse prendre a priori le besoin de liberté des Occitans, s'ils le poussent jusqu'à ses dernières conséquences – et le Fédéralisme, la seule doctrine à laquelle ils doivent se rallier s'ils ont en vue le progrès de l'Humanité socialiste et l'établissement définitif de la Justice et de la Paix¹. »

On peut penser aussi que dans les années 1970, par opposition à l'évolution du mouvement occitan, Nelli se rapproche à nouveau du PCF. Il rejoint l'idée, pourtant en contradiction avec ses idées sur le PNO, que la libération des peuples minoritaires ne peut se faire qu'après la révolution socialiste : « C'est de toute évidence aux partis révolutionnaires "français", aux prolétariats internationaux, qu'il appartiendra de libérer l'Occitanie – et le Languedoc – dans le cadre du processus de libération de l'homme². » Cet appui à la gauche est critique et il n'hésite pas à reprocher le centralisme, prenant comme modèle la Commune de Narbonne et le socialisme fédéraliste³. En 1976⁴, il note sans commentaire « Émeutes vigneronnes 5 mars 76 : 2 tués, 30 blessés ». La ligne en dessous, il signale en rouge le succès socialiste aux élections cantonales du 14 mars. Les succès des partis nationaux l'intéressent plus que les mouvements sociaux occitans. L'année suivante⁵, il souligne le succès de la gauche aux élections municipales des 13 et 20 mars et aussi les « dissensions dans la Gauche » en octobre, ces deux remarques encadrant la référence à l'autonomie de la Catalogne le 28 septembre. En 1978, il signale le succès de la majorité aux élections législatives du 19 mars. Sur la même fiche, il note le 4 juin, la fête communiste de Coursan⁶. Ce jour-là, il y participe à un débat « Vivre et travailler au pays⁷ ». C'est dans l'ouvrage qu'il fait paraître cette même année, *Mais, enfin qu'est-ce que l'Occitanie ?*, qu'il s'affirme le plus proche du PCF : « La position du Parti communiste français – assez proche de celle du parti socialiste – me paraît, cependant, si j'en juge par la Déclaration des fédérations communistes du Languedoc-Roussillon (1976), plus nuancée, plus prudente, plus concrète, et, aussi, plus fidèle à l'esprit du marxisme révolutionnaire⁸. » Il semble même adopter le point de vue communiste qu'il a rejeté dans les années cinquante : « La thèse du Parti communiste [...] est qu'il faut faire confiance au Socialisme pour libérer dans tous les domaines, et notamment dans le domaine culturel, les potentialités que recèlent la Nation. La Décentralisation passe par la liberté de l'homme⁹. »

Conclusion :

Christian Anatole¹⁰, dans sa présentation de René Nelli au début des Actes du colloque René Nelli (Toulouse, 6 et 7 décembre 1985), citait le poète Henri Espieux qui s'interrogeait en 1953 : « Quau siatz, Nelli ? », pour conclure : « Nelli. Degun lo pòt cernir ». Il est évident que cette réflexion portait sur l'œuvre multiple de Nelli. Mais elle peut aussi s'appliquer à l'homme politique et à ses engagements à gauche et dans le mouvement occitan. Les contradictions existent, la première étant son rôle à la municipalité de Carcassonne pendant le régime de Vichy. Qu'il ait profité de ses fonctions pour jouer un rôle dans la résistance intellectuelle à l'occupant semble aussi évident.

Il reste des points fixes dans sa pensée et en premier, l'ouverture au monde, le cosmopolitisme, le refus de tout racisme d'où son inscription sur le registre des Citoyens du Monde,

¹ NELLI, René, *Mais enfin, qu'est-ce que l'Occitanie ?*, op. cit., p. 154.

² NELLI, René, *Histoire du Languedoc*, op. cit., p. 334-335.

³ NELLI, René, *Histoire du Languedoc*, op. cit., p. 286.

⁴ ADA, 10 JJ 6 : fiche 1976 des notes de Nelli.

⁵ ADA, 10 JJ 6 : fiche 1977 des notes de Nelli.

⁶ ADA, 10 JJ 6 : fiche 1978 des notes de Nelli.

⁷ Présentation du programme de la 11^e fête du PCF à Coursan, *Peuple d'Aude*, Mensuel édité par la fédération de l'Aude du PCF, n° 4 mai 1978.

⁸ NELLI, René, *Mais enfin, qu'est-ce que l'Occitanie ?*, op. cit., p. 181.

⁹ NELLI, René, *Mais enfin, qu'est-ce que l'Occitanie ?*, op. cit., p. 184.

¹⁰ René Nelli (1906-1982) Actes du colloque de Toulouse (6 et 7 décembre 1985) réunis par Christian Anatole, Béziers, Cido, 1986, 260 pages.

sa lutte contre le colonialisme et sa défense des travailleurs immigrés en Occitanie : « Vesi pas d'escrivan occitan que se siague sentit mai universal qu'el. De son canton, darlhava tranquilment sul monde. [...] Fin finala, pauc d'òmes siaguèron dobèrts sul monde coma el¹. »

C'est un homme de gauche qui se penche sur les plus pauvres comme l'analyse Franc Bardou : « L'esquerrisme nellenc convida, benlèu mai pel biais del cristianisme (catar) que sonque pel solet materialisme marxista, a una politica de franca solidaritat de cap a la paurilha, als mai febles, als minoritaris². » Cette gauche, il la rêve fédéraliste, non pas seulement pour l'Occitanie mais aussi pour l'Europe et pour le monde, dans un besoin de justice et de paix. Toute sa vie, il fustige l'esprit jacobin qui, pour lui, n'a pas de place à gauche.

C'est un hérétique en ce sens qu'il s'est toujours opposé aux idées dominantes. « [Nelli] a été plutôt sensible à l'attitude hérétique qui tendit à unifier, à partir du XII^e siècle, la conscience de ce pays. Un foyer de contradiction au sein de la Chrétienté triomphante, un foyer de rébellion et d'impertinence nommé Occitanie, le pays à la fois de l'amour et du catharisme, pays deux fois scandaleux³. » Ainsi, il est antistalinien quand les communistes sont majoritaires à l'IEO, il s'oppose au régionalisme de Lafont, de façon excessive parfois, quand il est isolé dans ses analyses, il parle de nationalisme quand celui-ci est décrié à gauche : « Oui, les Occitans ont le goût de l'hérésie, c'est-à-dire de la *liberté*, l'amour de l'amour, c'est-à-dire la volonté de l'intellectualiser et de le purifier de tout ce qu'il n'est pas, la passion de l'*imaginaire* [...] qui n'est qu'une forme de la liberté⁴. » Son travail de chercheur et d'écrivain rejoint en cela son engagement politique à gauche.

Il reste pour couronner le tout un profond humanisme que tous les hommages après sa mort soulignent. Ives Roqueta conclue son hommage par une phrase qui peut résumer l'homme politique comme l'écrivain : « Degun, a ma coneissença, sachèt mai clar que Nèlli d'ont èra e ont anava. D'un luòc : sa vila. D'una civilisacion : l'occitana. Del mond entièr, normalament⁵. »

Miquèl RUQUET

*

INDEX DES ARTICLES DES NUMÉROS 1 À 15 DU *MIDI ROUGE*

Index des personnes :

En gras le n° de la revue, suivi des pages ; *b* : biographie, *é* : étude, *f* : fiche de lecture

ALART Étienne : **15**, p. 3, *b*
ALDUY Paul : **7**, p. 3-11 *b* ; **9**, p. 30-35, *é*, ill.
ARCAS Fernand : **8**, p. 9-11, *b*
AZÉMA Jean : **5**, p. 7-8, *b*
BARDE Edmond : **1**, p. 2-4, *b*
BAZERBE Robert : **2**, p. 2-3, *b*
BEILLE Antoine : **1**, p. 7-8, *b*
BENAMOUR Adolphe : **2**, p. 3-5, *b*
BERJOAN Élisabeth : **6**, p. 5-6, *b*
BERNABEU Manuel : **9**, p. 4-5, *b*
BERNARD Jacques : **11**, p. 3, *b*
BLUM Léon : **8**, p. 11-15, *f*

¹ *Lo Gai Saber*, n° 407, juillet 1982, FORIÈR, Joan, « Renat Nelli, un autor universal », p. 367-369.

² *Lo Gai Saber*, n° 502-503, tardor de 2006, BARDÒU, Franc, « Renat Nelli. Un centenari per se remembrar », p. 542.

³ *Vent Terral* n° 10, revista occitana trimestriala, estiu de 1983, CASTAN, Félix, « L'intervention historique de Nelli », p. 16-18.

⁴ *Les Cahiers du sud*, n° 381, 1965, NELLI, René, « Lettre d'Occitanie. Le génie d'oc et l'homme occitanien ».

⁵ *L'Occitan, periodic de la vida occitana*, n° 38, mai-junh de 1982, p. 7, ROQUETA, Ives, « Desinant latrare canes. Qu'arrèsten, los gosses, de japar, »

BOUSQUET Guy : **6**, p. 3-4, *b*
CACHIN Marcel : **6**, p. 17-18, *é*
CAYROL Antoine : voir CERDÀ Jordi Pere
CERDÀ Jordi Pere : **3**, p. 17-18, *f*
CHAMBRUN Gilbert de : **10**, p. 7-11, *b*, *ill.*
CHAMINAS Claude : **5**, p. 16, *é*
CHARGES Louis : **9**, p. 3-4, *b*
CHAULIAC Raymond : **10**, p. 11-13, *b*
CHAUVET René : **5**, p. 4-7, *b*
CLERC Georgette : **8**, p. 3-9 *b*, *ill.*
DAUMAS Jean : **7**, p. 12-14, *b*
DELCAMP Georges : **11**, p. 4-8, *b*, *ill.*, erratum : **13**, p. 17
DIGEON Émile : **9**, p. 5-9, *f* ; **10**, p. 3-5, *b*
DOMENECH Michèle : voir HEREDIA Michèle
FAIGT Jules : **11**, p. 8-10, *b*
GAILLARD Henri : **13**, p. 12-13, *b*
GALIANO GRACIA Manuel : **13**, p. 7-8, *b*, erratum : **14**, p. 23
GROS Pierre : **15**, p. 9-12, *b*, *ill.*
GUIGNON Raoul : **12**, p. 3, *b*
GUILHEM Georges : **10**, p. 5-6, *b*
HÉRAULT André : **13**, p. 9-12, *b*
HEREDIA Michèle : **2**, p. 5-7, *b*
JAURÈS Jean : **14**, p. 4-6, *f*
LACOSTE André : **15**, p. 7-9, *b*
LE ROY LADURIE Emmanuel : **13**, p. 13-17, *b*, *ill.*
LLOANSI Cyprien : **3**, p. 6-9, *b*
MARRES Paul : **15**, p. 3-7, *b*, *ill.*
MARTY André : **9**, p. 15-16, *f*
MASSE Jacques : **6**, p. 7-8, *b*
MILHAU Jules : **4**, p. 7-12, *b*
MISSA Francis : **3**, p. 3-4, *b*
MOCH Jules : **9**, p. 23-30, *é*, *ill.*
MONIER Étienne : **13**, p. 6, *b*
MOY Jean : **7**, p. 23-26, *é*
PINETON de CHAMBRUN Gilbert : voir CHAMBRUN Gilbert de
PIZARD Jacques : **3**, p. 1-16, *b*
PLA-JUSTAFRÉ Lucette : **4**, p. 19, *f*
PUPPONI Henri, **14**, p. 3-4, *b*
RIVÉRA Marie-Jeanne : **12**, p. 7-9, *b*
ROUVE François : **1**, p. 5-6, *b*
ROUX Jacques : **4**, p. 3-6, *b*
SALABERT Paul : **12**, p. 4-7, *b*, *ill.*
SCHUWER Michel : **3**, p. 9-11, *b*
VALLIERE Louis : **13**, p. 5, *b*
VASSAIL Michel : **13**, p. 3-4, *b*, *ill.*
VERDIER Maurice : **5**, p. 3-4, *b*
VIELZEUF Aimé : **10**, p. 13-15, *b*

Index des matières :

ALGÉRIE (Guerre) : **5**, p. 12-14, *é* ; **7**, p. 18-23, *é* ; **10**, p. 21-32, *é*, *ill.* ; **11**, p. 20-29, *é*
ANCIEN COMBATTANT : **5**, p. 15-16, *é*
ANTIMILITARISME : **12**, p. 11-18, *é*, *ill.* ; **13**, p. 20-27, *é*, *ill.*
ARCHIVES : **2**, p. 7-11, *é* ; **4**, p. 12-14, *é* ; **5**, p. 16, *é*
ARMÉE : **5**, p. 9-12, *é* ; **10**, p. 32-36, *é*
ASSURANCES SOCIALES : **12**, p. 25-30, *é*, *ill.*
AUDE : **4**, p. 16-17, *f* ; **5**, p. 8-9, *f* ; **8**, p. 11-15, *f*, p. 17-22, *é* ; **9**, p. 12-22, *é* ; **10**, p. 20-21, *f*
BÉZIERS (Hérault) : **12**, p. 31-38, *é*
BÉZIERS (Front populaire) : **14**, p. 6-14, *é*
BOURG-MADAME (Pyrénées-Orientales) : **12**, p. 19-25, *é*, *ill.*

CERCLE DES TRAVAILLEURS : **11**, p. 16-19, *é*
C.F.D.T. : **11**, p. 14-15, *f*
C.G.T. : **4**, p. 14-16, *f* ; **5**, p. 17, *f*
CHEMIN DE FER : **10**, p. 18-19, *f*
COMPAGNIE DU MIDI (Usines électriques) : **8**, p. 25, *f*
ÉCOLE ÉMANCIPEE (Hérault) : **13**, p. 27-34, *é* ; **15**, p. 28-37, *é*
ESPAGNE (Guerre civile) : **4**, p. 16-17, *f* ; **10**, p. 16-18, *f*, p. 32-36, *é* ; **13**, p. 34-35, *é*
GARD : **6**, p. 11-14, *é* ; **10**, p. 21-32, *é*, *ill.* ; **11**, p. 20-29, *é* ; **12**, p. 9-10, *f*
GUERRE MONDIALE (Première) : **7**, p. 23-26, *é* ; **8**, p. 22-24, *é* ; **10**, p. 32-36, *é* ; **15**, p. 12-14, *f* ; **15**, p. 15-19, *é*, *ill.*
GUERRE MONDIALE (Seconde) : **4**, p. 16-17, *f*, p. 19, *f* ; **9**, p. 7-12, *f* ; **10**, p. 7-15, *b*, *ill.* ; **11**, p. 10-14, *f*, *ill.* ; **14**, p. 14-23, *é* ; **15**, p. 14-15, *f*
GUERRILLEROS ESPAGNOLS : **14**, p. 24-43, *é*, *carte*
HABITAT OUVRIER : **6**, p. 24-25, *é*
HÉRAULT : **1**, p. 8-10, *é* ; **6**, p. 14-18, *é* ; **9**, p. 23-30, *é* ; **13**, p. 27-34, *é* ; **15**, p. 20-27, *é*
LANGUEDOC (Politique) : **13**, p. 18-19, *f*
MONUMENT AUX MORTS : **12**, p. 19-25, *é*, *ill.*
NÎMES (Gard) : **5**, p. 16, *é*
NIMES (Prolé) : **13**, p. 19, *f*
PARTI COMMUNISTE : **7**, p. 18-23, *é* ; **13**, p. 19, *f*
PARTI POLITIQUE (Languedoc) : **13**, p. 18-19, *f*
PARTI RADICAL : **7**, p. 18-23, *é*
PARTI RÉPUBLICAIN : **12**, p. 9-10, *f*
PARTI SOCIALISTE : **1**, p. 8-10, *é* ; **5**, p. 8-9, *f* ; **6**, p. 11-23, *é* ; **7**, p. 18-23, *é* ; **8**, p. 11-15, *f*, p. 17-22, *é* ; **9**, p. 12-30, *é* ; **10**, p. 20-21, *f*
PAULILLES (Usine, Pyrénées-Orientales) : **7**, p. 15-17, *f*
PERPIGNAN : **4**, p. 19, *f* ; **10**, p. 24, *f* ; **11**, p. 16-19, *é*
PERRIER (Source, Gard) : **1**, p. 10, *é* ; **6**, p. 8-10, *f*
PORTA (Pyrénées-Orientales) : **15**, p. 37-40, *é*
PRISON (1940-1944) : **11**, p. 10-14, *f*, *ill.*
PYRÉNÉES-ORIENTALES : **4**, p. 14-16, *f*, p. 18-19, *f* ; **5**, p. 9-12, *é* ; **6**, p. 18-23, *é* ; **7**, p. 15-17, *f* ; **8**, p. 24-25, *f* ; **10**, p. 24, *f* ; **11**, p. 16-19, *é* ; **12**, p. 11-18, *é*, *ill.* ; **14**, p. 24-43, *é*, *carte*
REFUGIÉ : **4**, p. 16-17, *f*, p. 19, *f* ; **9**, p. 10-12, *f*
RÉSISTANCE : **9**, p. 7-10, *f* ; **10**, p. 7-15, *b*, *ill.* ; **11**, p. 10-14, *f*, *ill.* ; **14**, p. 14-23, *é*
SAINT-CYPRIEN (Camp, Pyrénées-Orientales) : **9**, p. 10-12, *f*
SÉCURITÉ SOCIALE : **12**, p. 25-30, *é*, *ill.*
S.F.I.O. : **1**, p. 8-10, *é* ; **5**, p. 8-9, *f* ; **6**, p. 11-23, *é* ; **7**, p. 18-23, *é* ; **8**, p. 11-15, *f*, p. 17-22, *é* ; **9**, p. 12-30, *é* ; **10**, p. 20-21, *f* ; **12**, p. 31-38, *é*
SYNDICAT : **4**, p. 14-16, *f* ; **5**, p. 17, *f* ; **11**, p. 14-15, *f*
TRAVAILLEUR CATALAN (Le) (Hebdomadaire) : **8**, p. 24, *f*

Patrick VAZEILLES

* * *

*

LE SITE INTERNET DE L'ASSOCIATION MAITRON LANGUEDOC-ROUSSILLON

L'association Maitron Languedoc-Roussillon a un site :

<http://www.histoire-contemporaine-languedoc-roussillon.fr/>

Ce site propose une information sur les actualités et les activités de l'Association, l'accès au dix premiers numéros de la revue *Le Midi Rouge*, de biographies de militants du Languedoc-Roussillon, l'index des articles et des auteurs pour les premiers numéros ainsi que des liens : ceux de l'Association Maitron, au niveau national comme au niveau régional, celui de l'AERI (Association pour des études sur la résistance intérieure), ainsi que des liens de membres de l'Association ou d'associations partenaires.

PUBLICATION DE L'ASSOCIATION MAITRON LANGUEDOC-ROUSSILLON :

ANDRÉ BALENT & NICOLAS MARTY
(coordinateurs)
CATALANS DU NORD ET LANGUEDOCIENS
ET L'AIDE À LA RÉPUBLIQUE ESPAGNOLE
(1936-1946)

ACTES DE LA JOURNÉE D'ÉTUDES DE L'ASSOCIATION
MAITRON LANGUEDOC-ROUSSILLON, PERPIGNAN,
COUVENT DES MINIMES,
7 FÉVRIER 2009

**Avec la participation de la Direction de la Culture
de la Ville de Perpignan et du Centre de recherches
historiques sur les sociétés méditerranéennes
(CHRiSM) de l'Université de Perpignan *Via*
*Domitia***

Ouvrage collectif

Une coédition :

Presses Universitaires de Perpignan
Ville de Perpignan, Direction de la Culture

**Prix : 22 € + frais d'envoi. Envoyez vos demandes à André Balent ,
29, rue du Vélodrome, 66100-PERPIGNAN. Courriel :
cat-ab-balent@wanadoo.fr**

ACHETEZ LES VOLUMES PARUS DU MAITRON

5^e PARTIE : DE 1940 À 1968

Dictionnaire biographique du Mouvement ouvrier, mouvement social

Tome 1 : de A à Bek

Tome 2 : de Bel à Bz

Tome 3 : de Ca à Cor

Tome 4 : de Cos à Dy

Tome 5 : de E à Ge

**ACHETEZ LE TOME 6 (Gh à Je), paru le 17 novembre 2010.
SOUSCRIVEZ AUX VOLUMES SUIVANTS**

**CHAQUE TOME COMPREND UN VOLUME PAPIER (650
NOTICES, ENVIRON) ACCOMPAGNÉ D'UN CÉDÉROM
COMPRENANT ENVIRON 1800 NOTICES
SUPPLÉMENTAIRES. PRIX : 75 €**

***Le Maitron est publié aux Éditions de l'Atelier, 51-55 rue Hoche
94200 – Ivry-sur-Seine***

www.editionsatelier.com

Le tome 7 sera mis en vente vers la fin de 2011.

Consultez également le site du « Maitron » : www.maitron.org